

Cachan

municipal

Le magazine
de la ville

NOVEMBRE 2015

N°254



Dossier : Cachan internationale et solidaire

Page 7

Cachan obtient la 4^e fleur !

Page 12

Places en crèche :
on vous dit tout !

Jean-Yves Le Bouillonnet

Maire de Cachan
 Député du Val-de-Marne
 Vice-président de la Communauté
 d'agglomération de Val de Bièvre
 Reçoit tous les jours sur rendez-vous 01 49 69 69 62

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond, 1^{ère} adjointe
 Conseillère communautaire,
 Vice-présidente du Conseil départemental
 Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme
 Reçoit le lundi de 9h à 12h

Jacques Foulon, 2^e adjoint
 Conseiller communautaire
 Développement économique - Emploi
 Reçoit le jeudi de 9h à 12h

Edith Pescheux, 3^e adjointe
 Conseillère communautaire
 Habitat - Logement
 Reçoit le jeudi de 14h à 17h

Samuel Besnard, 4^e adjoint
 Développement durable - Cadre de vie et aménagement
 paysager - Mobilités - Domanialité publique
 Reçoit le vendredi de 14h à 17h

Sylvie Chevalier, 5^e adjointe
 Solidarités sociales et familiales - Handicap
 Personnes âgées - CCAS - CMS
 Reçoit le vendredi de 9h à 12h

Thierry Crosnier, 6^e adjoint
 Ecoles - Restauration scolaire - Activités périscolaires
 et accueils de loisirs - Activités sportives
 Reçoit le mardi de 14h à 17h

Juliette Papazian, 7^e adjointe
 Médiation, Prévention, Sécurité et tranquillité publique
 Police municipale
 Reçoit le lundi de 14h à 17h

Camille Vielhescaze, 8^e adjoint
 Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne
 Reçoit le vendredi de 14h à 17h

Claire Marti, 9^e adjointe
 Cultures et patrimoine - Vie associative et bénévolat
 Reçoit le mercredi de 14h à 17h

Hervé Willaime, 10^e adjoint
 Enseignement secondaire et supérieur
 Reçoit le mercredi de 9h à 12h

**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES
 reçoivent le samedi de 9h à 12h**

Pierre-Yves Robin
 Modernisation de l'action publique - Cachan numérique

Caroline Carlier
 Petite enfance

Bernard Tuprie
 Commerces et animations commerciales - Artisanat
 Tourisme - Cimetière et affaires funéraires

Marianne Jannot
 Conseillère communautaire
 Précarités - Santé publique

Joël Fraud
 Développement durable - Transition énergétique

Christine Rescoussié
 Relations et solidarités internationales - Comité des relations
 internationales et des jumelages

Robert Orusco
 Conseiller communautaire
 Communication municipale

Sommaire

	Retour sur Images	2-4
	Hôtel de Ville	5
	<ul style="list-style-type: none"> • Grand Paris : nos villes vues de nos fenêtres • Conseil municipal : avis favorable pour le nouveau territoire 	
	Cadre de vie / Environnement	6-7
	<ul style="list-style-type: none"> • Ces travaux qui améliorent notre quotidien • Cachan obtient la 4^e fleur ! 	
	En Ville	8-12
	<ul style="list-style-type: none"> • Tout Cachan en 3 clics ! • Inscription aux séjours d'hiver • La commémoration du 11 novembre • Le Label jeunes prend un coup de jeune ! • Découverte du service des espaces verts • Places en crèche : on vous dit tout ! 	
	Dossier	13-16
	<ul style="list-style-type: none"> • Cachan internationale et solidaire 	
	À vos agendas !	17-19
	<ul style="list-style-type: none"> • Solo due, cirque à quatre mains 	
	Culture	20-21
	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition Lointain-proche • Manoviva, cirque à quatre mains • Passé-présent 	
	Sports	22-23
	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir esquimauter • Courses scolaires 	
	Tribunes	24-25
	Libre service	26-28

CACHAN MUNICIPAL EST RÉALISÉ AVEC L'AIDE DES DIFFÉRENTS SERVICES ET ASSOCIATIONS DE LA VILLE.

Directeur de la publication : **Jean-Yves Le Bouillonnet** - Directrice de la rédaction: **Magali Teixeira 01 49 69 69 65** - Rédactrice en chef : **Pauline Charles-Brunner 01 49 69 80 32** - Rédaction : **Julien Fell 01 49 69 69 99** - Iconographie : **Cécile Petiot 01 49 69 69 82** - A participé à ce numéro : **E. Thevenet** - Photos : **Michel Aumercier, Olivier de Banes, Romain Gomes, Mira** - Couverture : **Pellicam** - Administration : **Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94231 Cachan Cedex.** - Suivi des réclamations : **Armelle Le Bars** - Tél. : **01 49 69 69 81** - Site internet : **www.ville-cachan.fr** - E-mail : **communication@ville-cachan.fr** - Maquette, mise en page : **Pellicam productions** - Impression : **IPR** - Tirage : **16 000 exemplaires** - Régie publicitaire : **PLC** - 31, rue de la Rochefoucauld 75009 Paris, Tél. : **01 45 26 08 30** - fax : **01 42 82 97 04**

Si vous ne recevez pas Cachan municipal, merci de nous le signaler au 01 49 69 69 81



Cachan, une ville qui partage

Aujourd'hui, dans notre pays comme dans notre commune, des gens de plusieurs nationalités se côtoient et ont appris à vivre ensemble avec, en références communes, les valeurs républicaines auxquelles chacun doit adhérer et que chacun doit respecter.

Les différences culturelles, qui sont des réalités, les origines aussi diversifiées qu'elles soient, ne peuvent entamer cette nécessité sans laquelle rien ne peut se construire. Bien au contraire, elles peuvent l'enrichir et la conforter.

Fortement tournée vers les autres, vers l'extérieur, notre commune a toujours affirmé sa dimension internationale et a toujours été très attentive à faire vivre la solidarité. Régulièrement, tout au long de l'année, la Municipalité et ses partenaires associatifs invitent à des temps privilégiés d'échanges, ouverts à tous, pendant lesquels les valeurs que nous partageons sont exprimées, traduites et approfondies. Le partage d'un cadre de vie apaisé, conçu pour servir le vivre-ensemble, la ville ouverte sur l'Europe et le monde participent également de cette démarche.

Découvrir et s'enrichir les uns au contact des autres, échanger pour mieux se comprendre, c'est ce qui est fait pour développer plus encore la tolérance et le respect mutuel.

La Ville de Cachan, au plus près des habitants, veut donner du sens et s'engage dans cette manière de faire la ville. Les exemples sont nombreux : de la création du Comité des relations internationales et des jumelages (CRIJ) qui accompagne, en particulier, le jumelage initié par notre ancien sénateur-maire, Jacques Carat, avec Braunschweig au jumelage avec le district de Wolfentbüttel en Allemagne, en passant par le Conseil des étrangers ou la coopération décentralisée avec la commune rurale de Diakon au Mali et les échanges internationaux des jeunes.

Cette année, les Cachanais sont invités, encore et toujours, à ouvrir les fenêtres et à élargir les horizons. Du 14 au 29 novembre, nous allons mettre en débat, à l'occasion de la semaine de la solidarité internationale, la question de la « nourriture et de l'alimentation », en écho avec la COP21 de Paris.

Parce que le monde ne va pas si bien et que l'actualité nous montre régulièrement les conséquences d'une crise qui n'est pas seulement économique, c'est précisément maintenant que nous devons renforcer nos liens de solidarité avec chacun et entre tous.

Jean-Yves Le Bouillonnet
Député-Maire

Aumercier



1 Accueil des nouveaux cachanais

Les nouveaux Cachanais ont été accueillis le 3 octobre dernier par le député-Maire, les élus et les directeurs des services de la ville. L'échange et la convivialité ont marqué cette matinée de présentation de la ville, avec tous ceux qui ont choisi Cachan pour poser leurs valises.



Aumercier

2 Rencontre avec Véronique Ovalde

L'écrivain de romans à succès, reconnue pour savoir aborder avec beaucoup de justesse la conquête de la liberté par les femmes, était présente à la bibliothèque centrale pour un moment d'échange littéraire avec le public.

Mira



Comes

3 Bourse aux vêtements

Cachan bénévolat, en partenariat avec de nombreuses associations cachanaises et les centres socioculturels, organisait la semaine solidaire de la Bourse aux vêtements du lundi 5 au vendredi 9 octobre. Les Cachanais sont venus par centaines profiter de ces bonnes affaires.

4 Comment les espèces s'éteignent ?

Thibault Simonet, professeur de sciences de la vie et de la terre au collège Paul Bert, abordait lors de cette conférence la question du mystère qui entoure la disparition des dinosaures.



de Banes



de Banes

5 Chemins d'art

L'association *Chemins d'Art* conviait les Cachanais à découvrir les procédés de réalisation d'une œuvre lors d'une exposition collective à l'Orangerie. Les 10 et 11 octobre, les portes ouvertes étaient l'occasion de découvrir plusieurs univers créatifs en parcourant la ville. Eli le Parc, Gontran Guanaes Netto et Alfonso Diaz Uribe (photos ci-contre et ci-dessous) participaient, parmi d'autres, à ces portes ouvertes.



de Banes



de Banes



de Banes



Mira

6 Anniversaire de trois commerçants de la rue Guichard

Le 3 octobre dernier, Scoop coiffure, Ryval chaussures et la boucherie Coudray célébraient respectivement leurs 30, 25 et 20 ans de présence dans la rue piétonne. Bravo à ces trois commerces emblématiques du centre-ville pour leur longévité et leur dynamisme !

7 Visite d'une délégation de parlementaires togolais

Le 15 octobre dernier, le député-Maire recevait la visite d'une délégation de parlementaires du Togo. Accompagnés de l'ambassadeur du Togo en France, les parlementaires ont notamment rencontré les services municipaux. Ils ont par ailleurs visité une classe équipée d'un tableau numérique interactif ainsi que le centre médico-social.



DR



Gomes

8 Portes ouvertes du Lieu d'accueil enfants parents

Le lieu d'accueil enfants parents (LAEP), service municipal ouvert depuis mars dernier, est un lieu de rencontre, de partage et de jeux pour les parents et leurs enfants en bas âge.

9 Forum de l'emploi des assistantes maternelles

Les jeunes parents, à la recherche de la perle rare pour faire garder leur enfant, ont profité du premier salon pour l'emploi des assistantes maternelles agréées et gardes d'enfants à domicile cachanaises.



de Banes



de Banes

10 Brocante du centre socio-culturel La Plaine

Le samedi 10 octobre, le centre socio-culturel La Plaine organisait une brocante. Ce même jour, il ouvrait ses portes à tous les visiteurs curieux de découvrir ses activités.



Gomes



Gomes

12 Festival des arts mad'in Cachan

Les ateliers artistiques gratuits organisés par la directrice artistique du théâtre de Cachan, Magali Lérés, dans le cadre du festival des arts mad'in Cachan, sont l'occasion de s'initier à la construction et à la manipulation de marionnettes, à la réalisation vidéo ou encore à la création d'une bande dessinée. Des ateliers théâtre et écriture sont également proposés.

Ouvrez vos fenêtres !

Le Théâtre de la Nuit, en partenariat avec l'Anacej et la région Ile-de-France lance le projet « Vos villes vues de nos fenêtres » dans le Grand Paris. Une invitation à sortir des clichés sur la banlieue.

Prenez en photo et partagez ce que vous avez devant les yeux, tous les jours, de votre fenêtre ... Voici l'invitation lancée à tous les habitants de la région Ile-de-France dans le cadre du Grand Paris. L'objectif ? Croiser les regards et les points de vues sur le Grand Paris, mieux faire connaître aux médias et aux touristes la diversité de nos paysages quotidiens et valoriser l'histoire singulière de notre ville.

Avec le projet *Vos villes vues de vos fenêtres*, libre à chacun de renverser le point de vue sur sa ville et d'être l'auteur des mots posés sur cette réalité, pour ensuite le partager avec tous. Fin 2016, cette ambitieuse collection de photos fera l'objet d'une grande exposition dans les villes partenaires et dans un lieu emblématique de la capitale.

au-delà du périph'
Nos villes vues de nos fenêtres



DR

Pour chaque photo, pensez à écrire quelques lignes de commentaires, exprimant votre point de vue, votre avis, afin de partager une histoire ou une émotion. ■

i Pour participer, vous avez jusqu'au 15 avril 2016, en envoyant vos photos et commentaires sur le site : www.vudenosfenetres.com

Avis favorable du Conseil municipal pour le nouveau territoire

Le Conseil municipal du 16 octobre a donné, à la majorité, un avis favorable (20 voix pour, 9 abstentions : Ensemble pour Cachan et Dynamisons Cachan, 6 voix contre : Groupe UDI - Modem alliance centriste et Cachan Ensemble) au projet de décret fixant le périmètre et le siège d'un établissement public territorial composant la Métropole du Grand Paris.

La ville de Cachan appartiendra au territoire actuellement dénommé T12 regroupant 22 communes et 630 000 habitants.

Ce territoire est en partie issu de la fusion des trois EPCI à fiscalité propre préexistants, à savoir :

- la communauté d'agglomération du Val de Bièvre (CAVB) incluant les communes de Gentilly, le Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Arcueil, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Cachan.
- la communauté d'agglomération Seine Amont (CASA) incluant les communes de Choisy-le-Roi, Vitry-sur-Seine et Ivry-sur-Seine.

- la communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne (CALPE), incluant les communes de Paray-Vieille-Poste, Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Savigny-sur-Orge et Viry-Châtillon.

Il comprendra par ailleurs les communes isolées de Rungis, Orly, Thiais, Chevilly-Larue, Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine. Le Conseil municipal a, par ailleurs, invité l'Etat à examiner les demandes formulées par les communes de Valenton et de Villeneuve-Saint-Georges pour rejoindre ce territoire. Ce périmètre, qui s'appuie sur des logiques préexistantes, est pertinent car il permet de répondre aux grands enjeux de la métropole. Concernant la fixation du siège de l'EPT, les conseillers municipaux prennent acte du choix de l'Etat d'avoir désigné, conformément à la règle présidant à la fixation du siège social, l'Hôtel de Ville de Vitry-sur-Seine, cette dernière étant la commune la plus peuplée du périmètre proposé. Il est, pour autant, préconisé le déplacement du siège au cœur du territoire.

Ligne 15 sud - avis d'enquête publique

Une enquête publique environnementale relative à la construction des gares est actuellement en cours jusqu'au 28 novembre. Cette enquête permet d'étudier du point de vue environnemental, les incidences (écoulement des eaux, nuisances sonores, vibrations, etc.) du projet, tant dans la période du chantier qu'en période d'exploitation, et les moyens mis en œuvre pour les atténuer. Pendant la durée de l'enquête, deux permanences sont assurées à la Direction du développement urbain, le vendredi 13 novembre et le mercredi 25 novembre de 14h à 17h.

D'autres permanences sont prévues dans toutes les villes concernées par l'enquête, et notamment dans les villes voisines d'Arcueil, de Bagneux et de Villejuif. Renseignements au 01 49 08 55 79.



Ces travaux qui améliorent notre quotidien...

Théâtre Jacques-Carat - visite de chantier

Le 9 octobre dernier, les architectes de l'atelier O-S présentaient à la Municipalité l'avancement des travaux du nouveau théâtre. Gaël Le Nouëne, l'un des trois architectes en charge du projet explique que le nouveau théâtre a été pensé comme un bâtiment qui doit servir de « repère » dans la ville.

« L'objectif a été de préserver ce qui avait du sens et notamment la salle principale. Cette nouvelle façade a été imaginée comme une enveloppe, à la fois vitrée, ouverte, avec un volume plus minéral au-dessus, tel un rideau de scène. La nouvelle salle est plus évolutive et pourra accueillir des spectacles très contemporains tandis que le foyer crée du lien et pourra être utilisé comme une salle d'exposition ou une cafétéria ».

Le gros œuvre est aujourd'hui quasiment achevé, les architectes participent au choix des aménagements intérieurs et des finitions. Le planning est ainsi respecté, avec une réouverture à la mi-2016.



DR

Gomes



La Ratp annonce le prolongement des travaux d'accès à la gare RER

Les travaux d'agrandissement de l'accès au RER, à l'angle de l'avenue Carnot et de la rue de la Gare, auraient dû s'achever à la fin du mois d'octobre comme annoncé par Ratp, en charge du chantier. Pour autant, la Ratp a récemment informé la Ville que ces travaux devraient se prolonger jusqu'au mois de janvier. Ce retard et cette situation sont inacceptables, concernant un chantier qui perturbe déjà, depuis plusieurs mois, les trajets quotidiens des habitants. Le député-Maire n'a pas manqué de faire connaître son fort mécontentement à la Ratp, se mobilisant par ailleurs pour réduire au maximum le délai annoncé.

Gomes



Renouvellement du mobilier directionnel sur les voies départementales



Gomes

Depuis le 15 octobre, le Conseil départemental procède au remplacement progressif des panneaux directionnels sur les voies départementales. Ce nouveau mobilier, plus esthétique, a pour objectif d'être plus lisible et de faciliter le passage des personnes à mobilité réduite.

La ville obtient la 4^e fleur !

La Ville vient d'obtenir le label « Ville 4 fleurs », dans le cadre du concours national des Villes et Villages fleuris. Une distinction qui récompense l'investissement des habitants et des agents municipaux et notamment de nos jardiniers, sous la conduite de Bernard Pinkiewicz.



Avec Créteil, Maisons-Alfort et Rungis, Cachan fait désormais partie des quatre villes du Val-de-Marne à obtenir ce label, qui constitue la plus haute distinction nationale possible.

Des engagements durables

Parcs, jardins, rives de Bièvre, fontaines... Cachan dispose de nombreux espaces naturels, aménagés et protégés. La Ville est aussi, de longue date, engagée pour la protection de la biodiversité, les économies d'énergie et la réduction des déchets. La géothermie, la mise en place de circulations douces et d'autres alternatives à la voiture s'inscrivent dans cette volonté de promouvoir une véritable politique de développement durable. De nombreux efforts se concentrent également vers une approche citoyenne de l'entretien du patrimoine urbain et notamment des espaces publics. La 4^e fleur vient ainsi saluer les engagements municipaux et le travail quotidien des services (service des espaces verts, service de la propreté urbaine, service de la collecte) en faveur de l'environnement.

L'éco-citoyenneté au cœur de la ville

Le concours des jardins et balcons fleuris, la Ferme à la ville, Vendanges en fête... Chaque année est rythmée par de nombreux temps forts célébrant la nature et la production locale. Les Cachanais, invités dès le plus jeune âge à s'initier aux questions environnementales, se sont appropriés les vignes, les ruchers, ils visitent les serres et entretiennent les jardins partagés. Avec la 4^e fleur, l'implication de chacun est ainsi reconnue pour faire de notre ville un endroit où la nature est respectée, célébrée et préservée. ■

Le samedi 28 novembre à 11h45, dans le cadre de la Cop 21, un « arbre de la 4^e fleur » sera planté au parc Raspail. Il s'agit d'un « Sorbus alba », arbre autochtone d'Île-de-France.

Ayez le réflexe compostage !

Le savez-vous ? Les déchets compostables représentent 30 à 40% de nos ordures ménagères.

La Ville a installé depuis fin octobre six composteurs au cimetière, en partenariat avec la Communauté d'agglomération et l'association la Bouilloire. Les visiteurs pourront lire les conseils d'utilisation disposés sur les panneaux à l'entrée. Les jardiniers et les employés du cimetière, formés au préalable au compostage, seront chargés de leur gestion. Les composteurs permettent de créer un fertilisant naturel en jetant ses plantes et fleurs dans un contenant fermé.

Que vous habitiez un appartement ou une maison, chez vous aussi, le composteur présente des avantages: il permet de réduire les déchets et d'obtenir un engrais naturel et gratuit. Pour acheter un composteur à prix réduit, pensez à le réserver auprès de la communauté d'agglomération : animateurs@agglo-valdebievre.fr ou appeler au 01 41 24 32 00. L'association la Bouilloire assure, par ailleurs, des ateliers de formation au compostage. Toutes les informations sont à retrouver sur www.labouilloire.org

Le climat à l'honneur à l'Orangerie



A l'aube de la Cop 21, une conférence sur le climat est organisée le jeudi 27 novembre à l'Orangerie. Thibault Laconde ingénieur-conseil et enseignant

à l'école de commerce de Rouen nous livrera les principales clés pour comprendre les enjeux de la conférence et agir dans notre vie quotidienne en faveur du développement durable.

**Le climat, la COP 21 et après
jeudi 27 novembre à 20h30 à
l'Orangerie, 15 rue Gallieni**

Tout Cachan en 3 clics !

La nouvelle version du site de la Ville sera en ligne début novembre. Plus clair, plus riche et plus interactif, il a été entièrement repensé pour vous !

Plus d'interactivité

Le site vous permet désormais de consulter l'information en ligne ou de la télécharger. Un plan interactif vous permet aussi d'identifier les principaux lieux culturels, sportifs et historiques de la ville.

Par ailleurs, une barre disposée sur le côté vous permet de "liker" la page Facebook de la Ville, d'avoir accès à la newsletter et de contacter un service directement par le biais d'un formulaire.



Une navigation facile

L'ergonomie du site a été pensée pour trouver l'information en un minimum de temps. Une nouvelle identité graphique est appliquée à l'ensemble des pages pour assurer une cohérence. Deux nouveaux modules plus pratiques apparaissent, avec « en un clic » et « je suis/je veux ».

Le nouveau site est fluide et aéré, mêlant divers types de contenus : texte, documents multimédia (images, photos, vidéos, liens hypertextes).



Une version mobile

Ordinateur, tablette, smartphone ou écran de télévision... Le site s'adapte automatiquement à tous vos écrans tout en conservant ses caractéristiques principales. Un moyen de suivre l'actualité de votre Ville à tout moment de la journée, quel que soit l'endroit où vous vous trouvez !



Élections régionales

Les élections régionales se tiendront les 6 et 13 décembre prochains. Si vous pensez être absent pendant ces dates, il est possible de voter par procuration. Pour cela, il suffit de désigner une personne inscrite sur les listes électorales de Cachan qui votera à votre place.

La démarche est simple : rendez vous sur service-public.fr pour télécharger le formulaire à déposer au commissariat de votre choix ou au Tribunal d'instance de Villejuif, muni d'une pièce d'identité.

Attention, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration.

Renseignements :

www.service-public.fr / 0149 69 69 30/31

Exonération de la taxe d'habitation pour les personnes handicapées

Les résidents handicapés peuvent être exonérés de la taxe d'habitation. Pour en bénéficier, il faut soit être titulaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), soit être titulaire de l'allocation supplémentaire, soit être titulaire de la carte d'invalidité ou présenter une infirmité ou une invalidité affectant son autonomie. Les individus hébergeant des personnes handicapées peuvent également en bénéficier. Si vous êtes concernés, pensez à envoyer, avant le 31 décembre, un formulaire complété avec pièces justificatives au Service des

impôts des particuliers, 15 rue Paul Bert, 94800 Villejuif. Le formulaire peut être téléchargé en ligne ou récupéré auprès du service des impôts.

Par ailleurs, depuis 2009, la Ville a adopté un abattement de 10% de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées. Cet abattement est soumis à une déclaration que le contribuable doit faire parvenir au centre des impôts avant le 31 décembre.

Renseignements : impots.gouv.fr

À nous les sommets !

Du 20 février au 6 mars, la Ville proposera pas moins de quatre séjours pour les enfants de 6 à 11 ans, et deux séjours pour les 12-15 ans. Demandez le programme !

À nous les sommets !

Les enfants de 6 à 11 ans auront le choix des cimes, entre Gérardmer (Hautes Vosges) et Ancelle (Hautes Alpes), avec deux séjours possibles pour chaque destination.

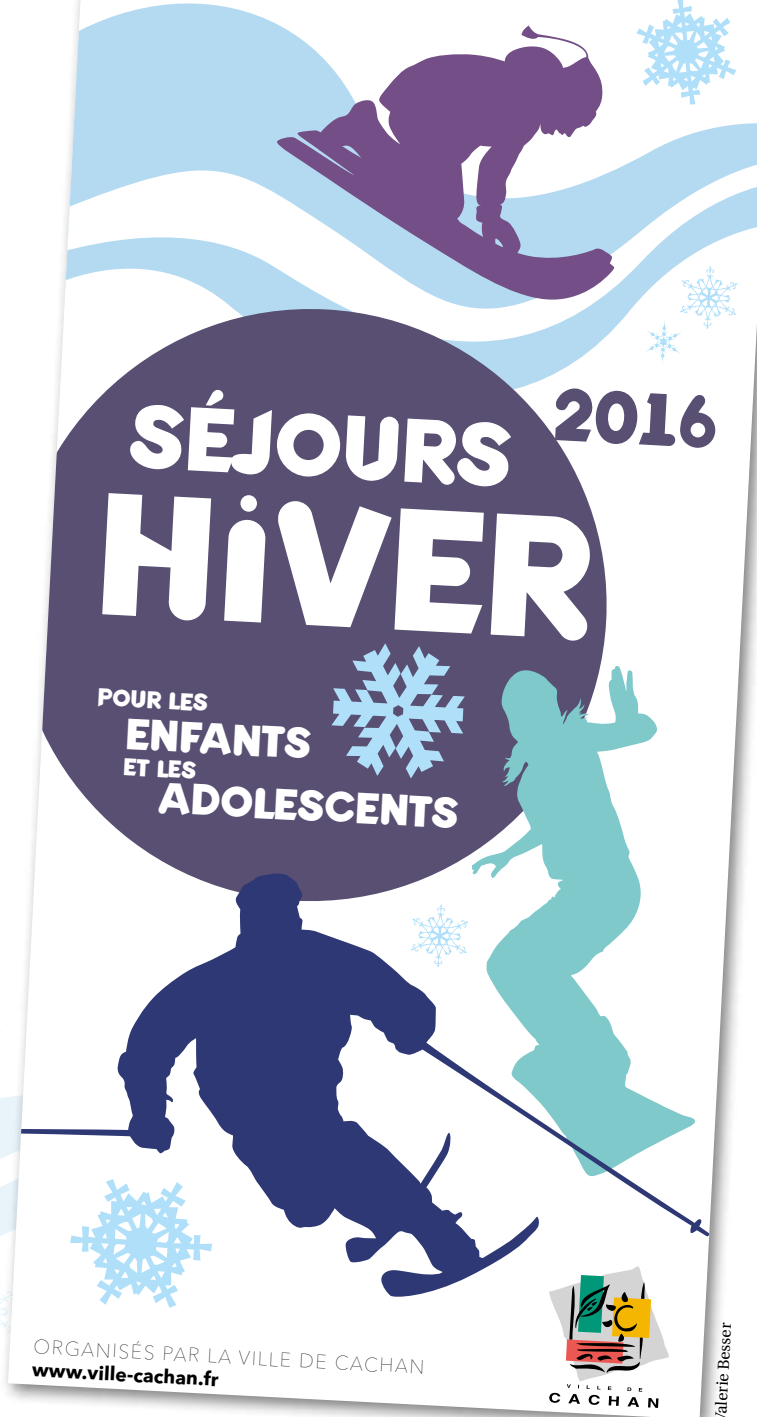
Au programme : initiation au ski alpin, balade en raquettes, luge, construction d'igloo... Pour les 12-15 ans, direction Bramans (Savoie), avec fun et glisse au menu : ski alpin, snowboard, balade en raquettes et veillées.

Inscriptions, mode d'emploi

Afin de permettre à tous de partir, les tarifs des séjours s'établissent selon le quotient familial. Pour réserver, vous devez envoyer ou déposer un bulletin par enfant (avec un acompte de 45 €) au service Enfance et jeunesse, avant le 27 novembre. Après étude de l'ensemble des demandes, vous recevrez un courrier confirmant votre réservation avant le 18 décembre. Les inscriptions définitives s'effectueront au service Enfance et jeunesse, du 4 au 15 janvier.

Un programme détaillé a été distribué dans les établissements scolaires et reste disponible dans les services municipaux et sur le site de la Ville (www.ville-cachan.fr).

Service Enfance et jeunesse – 2 rue Gallieni (en face de l'Hôtel de ville) / 01 49 69 61 09 ■



Valérie Besser

11 novembre, jour du souvenir

Aumercier



En 2014, la Ville et les associations d'anciens combattants avaient officiellement recueilli la flamme du soldat inconnu, place de l'Étoile. Après avoir été prélevée cette année à Nogent-sur-Marne, celle-ci sera de nouveau accueillie et ravivée à Cachan, lors de la commémoration de l'Armistice, le mercredi 11 novembre à 11h (square de la Libération). Ce moment de recueillement confirmera l'implication des jeunes générations dans la perpétuation du souvenir des victimes de la Grande Guerre, avec la participation d'élèves de l'école élémentaire du Coteau et du lycée Maximilien Sorre, ainsi que des membres du

Conseil des enfants. Pour la troisième année, un groupe d'enseignants du lycée Maximilien Sorre poursuit un travail de sensibilisation auprès de trois classes de Seconde, en partenariat avec la Ville et l'inspection académique. À ce titre, l'établissement vient d'être nommé pour le Prix de l'Education citoyenne.

Mercredi 11 novembre à partir de 10h45, square de la Libération



Dans le cadre du centenaire de la guerre de 1914-1918, la Maison départementale de l'histoire et du patrimoine (Champigny-sur-Marne) accueille une exposition intitulée *Les enfants dans la Grande Guerre*.

Celle-ci permet de se plonger dans le quotidien des enfants de l'actuel Val-de-Marne, contraints de contribuer d'une façon ou d'une autre à l'effort de guerre.

Jusqu'au 29 avril 2016.

Maison de l'histoire et du patrimoine

15 rue de la Prévoyance, Champigny-sur-Marne.

Entrée libre le 2^e samedi du mois et le mercredi 18 novembre.

Le label jeunes prend un coup de jeune

Avec le label jeunes, les 16-20 ans ont l'opportunité de choisir une partie de la programmation culturelle pour la saison 2016-2017 !



DRÉ

La Ville propose aux jeunes Cachanais de participer à une programmation culturelle labellisée « jeunes ». La nouveauté cette année ? Les jeunes peuvent choisir eux-mêmes leur programmation pour 2016-2017. Une seule chose à faire : déposer sa candidature auprès du label jeunes avant le 30 novembre.

Que vous soyez fan d'un humoriste,

amateur d'opéra ou plutôt féru des arts de rue, participer au label jeunes est l'occasion pour vous d'élaborer un événement de A à Z, de la sélection de l'artiste, au choix du lieu jusqu'à la mise en place de l'événement.

En présentant votre candidature, vous serez libre de vous exprimer, comme porte-parole des jeunes Cachanais pour

promouvoir une programmation culturelle renouvelée. Alors, soyez créatifs et proposez vos idées !

L'objectif est d'élaborer une programmation qui vous correspond et qui plaît à tous. Les jeunes intéressés doivent se manifester auprès du label jeunes avant le 30 novembre. Une dizaine d'entre eux seront sélectionnés.

Afin de préparer au mieux leur programmation, le groupe de jeunes cachanais visitera les différents lieux et infrastructures culturelles de la ville. Viendra alors le moment de soumettre concrètement ses idées, que ce soit pour un artiste, un lieu ou un spectacle en particulier.

Notez, toutefois, qu'il faudra savoir gérer ces projets dans le cadre d'un budget pré-établi.

Tous les jeunes Cachanais entre 16 et 20 ans peuvent se présenter.

Les candidats peuvent faire connaître leur motivation jusqu'au 30 novembre en envoyant le formulaire téléchargeable sur le site www.ville-cachan.fr à labeljeunes@ville-cachan.fr ou en appelant au 01 49 69 17 91 / 01 49 69 61 03. ■

\\ EN BREF ...

VIH : dépistage gratuit au CMS

Le CMS organise des séances de dépistage du VIH, des hépatites B et C gratuites et sans rendez-vous. Du lundi 1^{er} au vendredi 5 décembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi 6 décembre de 9h à 12h.

Renseignements : 01 49 69 14 90 / 01 49 69 61 40

Atelier de stimulation cognitive - MEMO+

À partir du 17 novembre, la direction du développement social en partenariat avec Delta 7 organise des ateliers gratuits de stimulation cognitive à la RPA, pour les plus de 55 ans. (36 séances par personne).

Renseignements et inscriptions au 01 49 69 15 74.

Don du sang : la campagne se poursuit

La campagne de l'Établissement français du sang (EFS) se poursuit jusqu'au 15 novembre inclus. Les patients ont plus que jamais besoin de vos dons.

En 2014, un million de malades ont pu être soignés.

Pour connaître les lieux de collecte en Ile-de-France, rendez-vous sur www.donusang

Bronchiolite : nouveau centre d'appel

Le Réseau Bronchiolite d'Ile-de-France met en place un centre d'appel ouvert tout l'hiver, jusqu'au 21 février 2016.

Pour prendre rendez-vous avec un kinésithérapeute, composez le 0820 820 603, le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h et les samedis et dimanches de 9h à 18h.

Pour prendre rendez-vous avec un médecin, appelez au 0820 800 880, 7j/7 entre 9h et 23h. Des médecins assureront les consultations pour les nourrissons tous les jours de 9h à 23h.

Renseignements : www.reseau-bronchio.org

Election des parents d'élève : résultats

Le 9 octobre dernier, l'élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu dans les 11 écoles communales. Pour les écoles maternelles : Belle image : Parents indépendants (8 sièges) ; Carnot : FCPE (5 sièges) ; Coteau : FCPE (9 sièges) ; La Plaine : FCPE (9 sièges) ; Paul Doumer : FCPE (3 sièges) et Parents indépendants (2 sièges) ; Pont Royal : Parents indépendants (4 sièges). Pour les écoles élémentaires : Belle Image : Parents indépendants (10 sièges) et UNAAPE (2 sièges) ; Carnot : FCPE (9 sièges) ; Coteau : FCPE (15 sièges) ; La Plaine : FCPE (16 sièges) ; Paul Doumer : FCPE (16 sièges).

Découverte du service des espaces verts

Chaque jour, ils taillent, plantent, arrosent et bichonnent nos espaces verts pour faire de Cachan une ville plus belle, plus proche de la nature. Avec l'obtention du label 4 fleurs, leur savoir-faire est plus que jamais reconnu.

Des jardiniers au cœur des quartiers



DR

Les 38 jardiniers du service sont répartis par équipe dans tous les quartiers de la ville, au service de la nature et au plus près des Cachanais. Chaque secteur d'intervention dispose d'un local « espace verts ». Un nouveau local, destiné à l'ensemble du service, est en cours de construction rue des vignes.

Les plantations de l'automne



de Banes

Pour les fleurissements de l'automne, les jardiniers ont choisi le thème de la biodiversité. 600 plantes vivaces, 50 000 plantes bisannuelles, 1 600 bulbes et 1 000 chrysanthèmes ont été plantés à la fin du mois d'octobre.

L'entretien des parcs et jardins

Les jardiniers du centre-ville ont procédé, à la fin du mois d'octobre, à la taille des arbustes du parc Raspail. Cette coupe, réalisée tous les cinq ans, permet de rafraîchir les végétaux et de favoriser une meilleure floraison. Cela donne également plus d'espace, de clarté et visibilité au sein du parc et de ses allées.



Gomes



de Banes

Les serres municipales

La production florale est réalisée dans les serres de la ville, où certaines grandes plantes sont par ailleurs hivernées pour être protégées du froid. Les Cachanais sont invités à visiter les serres municipales pour glaner idées et conseils auprès des jardiniers, chaque année, au moment de la Ferme à la ville et de la Fête de la nature.

Jardins d'enfants

Dès leur plus jeune âge, les Cachanais sont sensibilisés au développement durable. Les jardiniers interviennent régulièrement dans les crèches, les écoles et les accueils de loisirs et mènent des ateliers pédagogiques autour de la nature.



Gomes



Aumercier

Les seniors gardent la main verte

Une à deux fois par an, les jardiniers municipaux investissent la Résidence du Moulin, munis de fleurs en godet, prêtes à être replantées. Les résidents peuvent ainsi demander des conseils et choisir les fleurs et plantes qui orneront leur balcon. ■

Places en crèche : on vous dit tout !

En région parisienne, obtenir une place en crèche s'avère parfois un parcours sinueux. À Cachan, la Ville mène une politique ambitieuse pour la petite enfance. Revue de détail en toute transparence.



Gomes

Plus de 300 enfants accueillis

Les petits Cachanais peuvent être accueillis dans les 7 crèches (3 municipales, 3 départementales et 1 parentale) que compte la commune, dès 10 semaines et jusqu'à leur entrée en maternelle. Afin de s'adapter aux contraintes professionnelles des familles, les horaires d'ouvertures varient selon une amplitude de 7h à 19h pour l'ensemble des structures.

Pour plus de souplesse, les parents ont également la possibilité de choisir un accueil allant de 1 à 5 jours par semaine dans les crèches municipales (Volti, le Chat botté et le Petit poucet) et un contrat d'accueil quotidien allant de 9h à 11h dans les crèches départementales (Méricourt, Camus et Pasteur). Au multi-accueil le Petit Poucet, ouvert il y a trois ans, les parents ont, par ailleurs, la liberté de déposer leur enfant seulement 2 demi-journées par semaine, en fonction de leurs besoins. Lieu d'éveil et d'apprentissage, les crèches proposent aux enfants des activités éducatives (contes, activités manuelles, jeux), en plus des partenariats établis avec les structures de la ville (bibliothèques, projet nature avec les jardiniers etc.).

Inscription : mode d'emploi

Dès le 7^e mois de grossesse, rendez-vous au Point Infos, lieu unique d'information pour toutes les structures petite enfance. La pré-inscription devra être confirmée après la naissance de l'enfant au Conseil départemental. La famille rencontrera alors l'une des directrices de crèches pour remplir le dossier d'inscription. Chaque dossier est ensuite étudié lors d'une commission d'attribution. Ces commissions se réunissent 3 fois par an, en mai/juin, en septembre et au mois de janvier. Elles sont composées de la conseillère municipale à la petite enfance, des coordinatrices petite enfance de la Ville et du Département ainsi que des six directrices de crèche. L'attribution des places répond à des critères bien définis, avec un objectif global de mixité : la mixité des sexes, la mixité sociale et l'âge de l'enfant, pris en compte afin de créer des sections d'âges homogènes. Les situations particulières (handicap, gémellité ou autres difficultés importantes) sont, dans ce cadre, étudiées avec beaucoup d'attention. Ces critères de mixité permettent de garantir un traitement équitable des demandes.

Combien ça coûte ?

Chaque place représente un investissement conséquent pour la Ville. Le coût brut annuel moyen d'une place en crèche est d'environ 13 000 €. Après déduction des subventions perçues de la Caisse d'Allocations Familiales et la participation des familles, il reste environ 6000 € à la charge de la Ville. Les parents contribuent à hauteur d'environ 25% du coût total. Avec 40 à 50% de demandes satisfaites, Cachan fait partie des villes les mieux dotées. Au niveau national, le taux est de 15,5%.*

160 assistantes maternelles agréées accueillent, par ailleurs, à leur domicile entre 1 et 4 enfants. Pour plus de renseignements sur les modes de garde individuels, prenez contact avec le RAM au 01 47 40 87 38 ou sur www.ville-cachan.fr ■

i Le service petite enfance :
01 49 63 69 23.

Conseil départemental :
01 49 56 86 66

ou dc-inscriptioncreche@valdemarne.fr

* Source : rapport de la Caf 2014.

Cachan internationale et solidaire



À Cachan, la solidarité, l'ouverture aux autres et la diversité culturelle sont des mots qui ont du sens. La Municipalité encourage les initiatives de coopération internationale, favorise les échanges et les rencontres européennes dès le plus jeune âge et permet aux étrangers d'être représentés dans une instance citoyenne. Depuis dix-huit ans, la semaine de la solidarité internationale est à l'image de cette ambition : promouvoir la culture et la solidarité internationale.

La semaine de la solidarité internationale

Du 14 au 29 novembre, la semaine de la solidarité internationale s'annonce riche de rencontres, d'échanges et de découverte.

L'édition cachanaise de cette 18^e Semaine de la solidarité internationale s'articule autour du thème «la nourriture et l'alimentation à travers la planète», en résonance avec l'Exposition Universelle qui vient de s'achever à Milan et la COP 21, qui se tiendra en Ile-de-France du 30 novembre au 11 décembre. En partenariat avec le Conseil des étrangers et l'Education Nationale, la Ville proposera une découverte des cuisines du monde dans les écoles.

Des menus spéciaux seront servis du 16 au 20 novembre pour une Semaine du goût locale.

Libres échanges

Au cœur de la Semaine de la solidarité internationale, figure principalement l'occasion de rencontrer les acteurs locaux et de découvrir leur travail dans les pays concernés.

Le Comité des relations internationales et des jumelages (CRIJ) proposera pour la troisième fois, une journée de rencontres, dans une formule plus concise que les éditions précédentes.

Au programme, présentation des actions menées par les associations cachanaises, buffet convivial en présence des intervenants et table-ronde autour des questions de l'alimentation et du maraîchage. À noter, le CRIJ assurera également des actions pédagogiques sur les mêmes sujets, dans certaines classes de CM2.

L'association *Savoir Donner* proposera, quant à elle, une journée consacrée à la découverte de l'alimentation dans différents pays d'Afrique, avec la participation de plusieurs associations et d'une nutritionniste.

Un spectacle musical viendra clore ces rencontres.

Le cinéma, témoin du monde

C'est devenu un rendez-vous incontournable de cette semaine : lancé à Cachan par l'association Afrique sur Bièvre, avec le soutien de la Ville, le festival Ciné Regards africains revient pour sa 8^e édi-



En marge du festival Ciné Regards africains, le cinéma La Pléiade projettera le documentaire *Ceux qui sèment*, suivi d'un débat, le 21 novembre à 20h30.

tion. Au programme, des séances au cinéma La Pléiade : trois long-métrages issus de la République démocratique du Congo, de la Tunisie et de l'Éthiopie. L'association organise également une conférence à la bibliothèque centrale, sur le thème «50 ans de cinéma en Afrique de l'ouest».

En lien direct avec le thème de cette édition, La Pléiade accueillera la projection du documentaire *Ceux qui sèment*, suivie d'un débat.

Expositions et danse

Les enjeux de l'alimentation, ici comme ailleurs, feront aussi l'objet de deux expositions : l'une proposée par la Banque alimentaire et l'ONG ACTED, l'autre concoctée avec le Conseil des étrangers et le Club photo de Cachan. Loin des nourritures terrestres, un spectacle chorégraphique *Croise-moi*, réunissant le danseur Jérôme Wendinmi Kabore et la musicienne Fanny Lasfargues, évoquera avec poésie le rapport à l'autre.



La danse et la musique seront aussi présentes, avec le spectacle *Croise-moi*, à l'Orangerie.

Du 14 au 29 novembre. Le programme complet de la Semaine de la solidarité internationale est disponible dans les équipements municipaux et sur le site de la Ville : www.ville-cachan.fr

Cachan, à l'international

Notre ville est, de longue date, attachée au développement de la coopération internationale. Du jumelage franco-allemand à la coopération décentralisée : décryptage.

Le jumelage franco-allemand

Au début des années 60, Cachan tisse ses premières relations internationales, parallèlement au rapprochement franco-allemand. À l'initiative du maire Jacques Carat et de son adjoint Yves Goulé, tous deux anciens prisonniers de guerre, Cachan noue des liens privilégiés avec le district de Braunschweig, en Basse-Saxe. Une initiative qui débouchera en 1969 sur la création d'un véritable jumelage entre Cachan et Braunschweig d'abord, puis avec le district de Wolfenbüttel, à la suite d'un redécoupage administratif en Allemagne. Situé à une heure de route de la ville de Hanovre, le district de Wolfenbüttel regroupe 6 communautés de commune, pour une population de plus de 125 000 habitants. Les échanges scolaires, culturels, sportifs et institutionnels entre Cachan et le district Wolfenbüttel sont réguliers et très divers. En 2016, nous célébrerons les 30 ans du jumelage et de l'amitié entre Cachan et Wolfenbüttel.

internationales des organismes sportifs et culturels de la ville. Les athlètes du COC, les handballeurs et les randonneurs de l'ALC participent très régulièrement à des rencontres avec leurs camarades d'outre-Rhin. Les échanges franco-allemands du Conservatoire de Musique (CRD) et de la chorale G. Migot, ou encore le festival de cinéma africain témoignent du dynamisme de cette coopération internationale. Au total, près de 300 Cachanais, par leurs échanges et leurs rencontres, participent chaque année à la dimension internationale de notre ville.

Notez que le CRIJ dispense également des cours d'allemand, anglais et espagnol pour adultes et enfants. Des places sont encore disponibles pour cette année.

Renseignements au 06 27 46 07 15 ou www.cachan-crij.org

Les échanges internationaux des jeunes

Cachan participe depuis 2000 à un échange entre jeunes de 17 à 20 ans avec trois autres villes européennes : le district de Wolfenbüttel (Allemagne), Rhondda (Pays-de-Galles) et Wrzesnia (Pologne). Une rencontre entre les jeunes a lieu chaque année dans une ville différente. C'est, pour les 10 jeunes Cachanais sélectionnés, une opportunité exceptionnelle de pratiquer l'anglais, de se familiariser avec une autre culture et de découvrir la vie quotidienne dans un autre pays européen.

Lors de cette rencontre estivale organisée à Cachan il y a deux ans, les jeunes européens se sont réunis pour élaborer un projet sur le thème du handicap. L'écologie était au cœur de leur séjour en Pologne. À l'été 2016, c'est l'Allemagne qui accueillera un groupe de jeunes. Si vous êtes intéressés, prenez contact dès maintenant avec le service jeunesse par mail : serviceenfance-jeunesse@ville-cachan.fr

La coopération décentralisée

Initiée en 2000 avec la commune rurale de Diakon au Mali, la coopération décentralisée a pour objectif de contribuer au développement économique, social, urbain et culturel d'une collectivité dans un pays en voie de développement. Plusieurs réalisations sont nées d'un premier protocole de partenariat, avec la construction d'infrastructures de bases (micro-barrage, ponts, puits) permettant de développer les activités de maraîchage et de favoriser l'accès à l'eau. Ces projets ont été soutenus par l'association de solidarité *Cachan Soroma*. La Maison de l'amitié, rue Etienne Dolet, mise à disposition des associations cachanaises agissant dans le domaine de la solidarité internationale a été créée dans le cadre de cette coopération.

Ces dernières années, la situation politique au Mali n'a pas permis de maintenir des liens aussi étroits entre Cachan et Diakon. Pour autant, les deux communes souhaitent poursuivre le partenariat engagé et renforcer les liens d'amitié qui les unissent. Une convention vient d'être signée entre la Ville, Essonne-Sahel et l'association des ressortissants de Djédigui-Kassé pour achever la réalisation d'une adduction d'eau potable à Dejdigui-Kassé.

DR



Un acteur incontournable, le CRIJ

Depuis plus de 15 ans, le Comité des relations internationales et des jumelages, créé en 1998 à l'initiative de la Ville, et financé par une subvention communale, favorise la coopération et les rencontres internationales. Dans le domaine associatif, ses membres apportent leur expertise pour soutenir financièrement des associations cachanaises (*Enfants hydrocéphales d'Afrique, Puya de Raimondi, etc.*) dans l'élaboration de projets de solidarité avec les pays en voie de développement.

Le CRIJ travaille également en étroite collaboration avec les établissements scolaires, représentant un soutien logistique et financier dans le cadre des échanges franco-allemands. Chaque année, depuis plus de quinze ans, grâce au CRIJ, des jeunes Cachanais volontaires de CM2 et 6^e sont accueillis pour un séjour dans une famille allemande de Wolfenbüttel, dont les enfants sont reçus à leur tour à Cachan.

Les membres du CRIJ accompagnent, de plus, les activités



Atelier photo de Cachan

Le conseil des étrangers

Depuis son installation en 2010, le Conseil des étrangers, présidé par le Député-Maire, a pour but de favoriser l'expression citoyenne des étrangers résidant à Cachan. Espace de réflexion et d'expression, il permet aux personnes étrangères, non ressortissantes de l'espace communautaire, de participer à la vie démocratique locale et de formuler des propositions sur les projets concernant la vie de la commune. Le Conseil des étrangers permet ainsi de promouvoir la citoyenneté de résidence et de donner une meilleure visibilité de leur contribution à la vie locale. Ils sont notamment à l'initiative du guide d'accueil des étrangers (traduit en anglais et en malgache), permettant de faciliter toutes les démarches des nouveaux arrivés dans notre ville.

Elu pour un mandat de quatre ans, le Conseil des étrangers a

été renouvelé fin 2014. Ses 24 membres représentent quatorze nationalités. Formés progressivement à leur fonction, ils sont présents lors de toutes les grandes manifestations de la ville. Pour cette nouvelle mandature, les membres du Conseil des étrangers réfléchissent à constituer plusieurs groupes de travail thématiques. Ils proposent notamment d'être des relais pour faciliter les relations entre les parents d'élèves étrangers avec la vie de l'école. Ils pensent par ailleurs à se réunir sur des thèmes tels que l'intégration, la diversité culturelle, la lutte contre les discriminations ou encore la parité.

Le guide d'accueil des étrangers est téléchargeable sur www.ville-cachan.fr

Renseignements au 01 49 69 69 10

3 questions à Christine Rescoussié



Perrot

Quelle est la politique de la Ville en matière de coopération internationale ?

La création du Comité des relations internationales et des jumelages (CRIJ), initiée par Jacques Carat, témoigne de la volonté de développer les échanges internationaux. Il convient, à ce sujet, de saluer les membres fondateurs du CRIJ, Jean Wenzel, Jacques Sudan et Yves Goulé qui ont fait un travail remarquable. Cachan est une ville d'accueil et un lieu d'échanges. Nous sommes fiers de cette culture de la solidarité, particulière à notre commune, qui s'appuie sur un réseau associatif très dense. L'objectif est bien que chacun ait accès aux échanges

et relations internationales que nous avons su tisser.

« L'objectif est que chacun ait accès aux échanges et relations internationales »

La Ville entretient une relation très particulière avec l'Allemagne dans le cadre du jumelage ?

Effectivement, le jumelage avec le district de Wolfenbüttel est très dynamique. Il concerne toutes les classes d'âge, irrigue de nombreux secteurs de la vie locale (le sport, la culture, la scolarité etc.) et les liens d'amitié sont très forts. Chaque année, les échanges scolaires entre Cachan et Wolfenbüttel permettent aux élèves de passer du temps dans une famille

allemande. Ce sont souvent, pour eux, de très beaux souvenirs. Nous célébrerons l'année prochaine les 30 ans du jumelage avec Wolfenbüttel et souhaitons que cela soit un grand moment de fête et d'amitié.

Pourquoi la Municipalité a-t-elle décidé de créer le Conseil des étrangers ?

En 2010, la Municipalité a choisi de mettre en place cette instance citoyenne de représentation des étrangers non communautaires, qui n'ont pas le droit de vote aux élections municipales. Nous menons un travail important de réflexion avec des rencontres mensuelles, afin de favoriser leur participation à la vie locale. Le Conseil des étrangers fait ainsi partie des instances privilégiées de démocratie participative.

Cirque à quatre mains

Sur scène, deux artistes un peu fêlés vivent au diapason : ils respirent et agissent en parfaite synchronisation, parlent d'une même voix, jouent du même violon à quatre mains... Forts de plus de vingt ans d'expérience, les deux compères (C^{ie} Les Argonautes) nous bluffent de virtuosité. À la croisée du cirque, du théâtre et du concert, leur spectacle pétille d'intelligence et d'humour. Pour le public de tout âge, yeux écarquillés et fous rires garantis !



**Solo due - vendredi 4 décembre à 20h30,
Foyer de Cachan**

Tout public à partir de 6 ans

Renseignements et réservations

www.theatredecachan.fr / 01 45 47 72 41



CINÉMA LA PLÉIADE

(www.cinema-laplejade.fr)

Les Mardis des réalisateurs

Les mardis des réalisateurs vous donnent 4 rendez-vous mensuels, 4 déclinaisons de l'imaginaire cinématographique pour nous parler de l'état du monde, de la société, son histoire et celle du 7^e art.

DR



• **Mardi 3 novembre à 14h00 et 20h45**

Regards sur le monde : *A touch of sin*

De Zhang-ke Jia avec Wu Jiang, Wang Baoqiang, Zhao Tao.

Dahai est mineur, San'er est travailleur migrant, Xiaoyu, hôtesse d'accueil dans un sauna, tandis que Xiaohui passe d'un travail à un autre.

Quatre personnages, quatre provinces, un seul et même reflet de la Chine contemporaine : celui d'une société au développement économique brutal peu à peu gangrenée par la violence.

DR



• **Mardi 10 Novembre à 13h45 et 20h20**

L'histoire au cinéma (Commémoration 14-18) :

Mémoires de jeunesse

De James Kent avec Alicia Vikander, Kit Harington.

Printemps 1914. Jeune femme féministe à l'esprit frondeur, Vera Brittain est résolue à passer les examens d'admission à Oxford, malgré l'hostilité de ses parents, particulièrement conservateurs. Mais les rêves de Vera se brisent au moment où l'Angleterre entre en guerre et où tous les jeunes hommes s'engagent dans l'armée.

DR



• **Mardi 17 Novembre à 14h00 et 20h45**

Questions de société : *Ceux qui sèment*

Dans le cadre de la semaine de la solidarité

De Pierre Fromentin

Mais quelle est donc cette agriculture familiale qui emploie à ce jour plus de 40% des actifs mondiaux et produit 80% de l'alimentation mondiale ?

C'est la question à laquelle 40 étudiants en agronomie ont choisi de répondre en réalisant un film documentaire à travers le monde.

DR



• **Mardi 24 novembre à 14h00 et 20h45**

Les mardis cinéophile : *L'assassin habite au 21*

Un mystérieux assassin commet des meurtres en série et laisse sur ses

cadavres sa carte de visite au nom de M. Durand. Le commissaire Wens trouve une piste qui le mène à Montmartre dans une pension de famille, les Mimosas.

Il se déguise en pasteur et s'inscrit comme pensionnaire.

Ciné regards africains

• **Samedi 28 novembre à 17h30 et 20h30**

Dimanche 29 novembre à 16h00

L'association Afrique sur Bièvre présente trois films au cinéma la Pléiade dans le cadre de la 9^e édition du festival de films africains. Tout le programme sur le site de l'association : www.asurb.com

Les sens de l'art

• **Vendredi 27 novembre à 20h**

Soirée cinéma organisée par les étudiants de l'ENS de Cachan dans le cadre du festival Les sENS de l'Art.

Séance jeune public (à partir de 2 ans)

• **Mercredi 25 novembre à 20h30**

Coucou nous voilà

Film d'animation de Jessica Laurén

Nounours et ses amis s'amusent, jouent, se bagarrent et se réconcilient les uns avec les autres. Les histoires abordent chacune un thème différent en lien avec la vie réelle : faire du bricolage, se mettre en colère, se perdre au supermarché, faire des gâteaux chez sa mamie etc.

12, avenue Cousin de Méricourt, BP 9 Cachan. 01 46 65 13 58 www.cinema-laplejade.fr

• Parking Hénouille à 100 m • 1 place achetée = 1 place de parking offerte

Tarifs : 8,50 €/7 €* (tarif réduit) • 6,50 € : Art et essais et Mardis des réalisateurs/ 5 €* (- 18 ans et étudiants - de 27 ans, tous les jeudis : 14h, 16h, 18h)

Carte 5 places : 25 €, carte 10 places : 45 €

* non applicables les jours fériés - Pour les moins de 14 ans, la place est à 4 €



Adresses utiles

L'Orangerie

15, rue Gallieni 01 49 69 17 90

Théâtre de Cachan

Maison Tilly - 3, rue Raspail

Locations par téléphone : 01 45 47 72 41

www.theatredecachan.fr

Bibliothèque centrale

11, rue Camille-Desmoulins

01 49 69 61 60

Bibliothèque La Plaine

1, allée Pierre de Montreuil

01 45 47 33 79

Bibliothèque Lamartine

4, square Lamartine 01 49 69 61 15

CRD

19, avenue Cousin de Méricourt

01 46 63 80 33



Loisirs

LUNDI 16 NOVEMBRE À 19H30

Tirage au sort du grand jeu du Val-de-Marne

Grange Gallieni



Théâtre

DIMANCHE 15 NOVEMBRE À 16H

Tout un monde d'Hélène Ventoura

Théâtre Romain Rolland à Villejuif

DIMANCHE 22 NOVEMBRE À 17H

Spectacles de marionnettes

Manoviva.

Dès 6 ans au CSC Lamartine



Développement durable

MARDI 17 NOVEMBRE À 17H30

Réunion sur le thème de «L'amélioration énergétique des copropriétés privées»

à l'attention des responsables de copropriété.

Maison de l'environnement du Val de Bièvre : 66 rue de la division du Général Leclerc à Arcueil. Infos et réservations au 01 41 24 32 17 ou animateurs@agglo-valdebièvre.fr

VENDREDI 27 NOVEMBRE À 20H30

Le climat, la Cop 21 et après

Par Thibault Laconde, ingénieur conseil et enseignant à l'école de commerce de Rouen (lire p. 7).

L'Orangerie

SAMEDI 28 NOVEMBRE À 11H45

Plantation d'un « arbre de la 4^e fleur »

dans le cadre de la Cop 21. Parc Raspail

(côté avenue du Président Wilson / Rue Gallieni)



Expositions

JUSQU'AU 5 DÉCEMBRE

Exposition Lointain-proche (lire p. 20).

L'Orangerie



Littérature

SAMEDI 14 NOVEMBRE DE 10H30 À 17H30

Foire aux livres

Organisée par le groupe local d'Amnesty International
Patio de l'Hôtel-de-Ville



Musique

DIMANCHE 22 NOVEMBRE À 11H

Musique française à la veille de 1914 et entre deux guerres

Duo violon/piano (lire p. 21)
L'Orangerie

JEUDI 26 NOVEMBRE À 19H30

Concert de rentrée du CRD

Vivaldi et chants. Entrée libre
Salle d'honneur de l'Hôtel-de-Ville

VENDREDI 27 NOVEMBRE À 19H30

Concert de Nicolas Paugam (lire p. 20)

Bibliothèque Centrale



Spectacle

VENDREDI 4 DÉCEMBRE À 20H30

SAMEDI 5 DÉCEMBRE À 14H30 ET 20H30

L'Héritage presque parfait

Comédie d'Angélique Sully. Réservations au 01 46 64 02 25
ou www.lesbaladinsdelabievre.fr. Tarifs : 10€ pour les adultes et 5€ pour les moins de 12 ans
Salle le Marché (équipée d'une estrade)



Citoyenneté

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

Commission d'enquête relative à l'étude d'impact du projet urbain gare et loi sur l'eau

Permanences à la Direction du développement urbain : vendredi 13 novembre de 14h à 17h et mercredi 25 novembre de 14h à 17h
Infos au 01 49 08 55 79

JEUDI 19 NOVEMBRE À 20H30

Conseil municipal

Salle du Conseil - Hôtel de ville



Solidarité

SAMEDI 14 NOVEMBRE DE 9H À 18H

Vente de la Croix-rouge du Val de Bièvre

(vêtements, chaussures, vaisselle...)
Tous les bénéfices seront réinvestis dans le cadre des missions de l'action sociale.
23 rue Guichard

SAMEDI 7 ET 21 NOVEMBRE DE 9H30 À 11H30

Déposez vos jouets (en bon état) au local de la Croix-Rouge

Ils seront distribués par la Croix Rouge à l'occasion

de la fête des solidarités le 28 novembre.
23 rue Guichard - de 9h30 à 11h30.

SAMEDI 28 NOVEMBRE DE 12H À 18H

Fête des solidarités du Val-de-Marne

Salle le Marché

DU 20 AU 22 NOVEMBRE

Salon des vins et du terroir du Lions club de Cachan

Grange Gallieni



Jeune public

SAMEDI 7 NOVEMBRE À 10H30

Chouette une histoire... au clair de lune

Enfants à partir de 3 ans
Gratuit sur réservation au 01 49 69 61 15
Bibliothèque Lamartine

SAMEDI 7 NOVEMBRE À 20H

Jobig des étoiles, un gâteau pour les âmes

A partir de 7 ans (lire p.20)
Bibliothèque La Plaine

SAMEDI 14 NOVEMBRE À 10H30

Le rêve de Sacha

De 12 mois à 3 ans (lire p. 20)
Gratuit sur réservation au 01 49 69 61 15
Bibliothèque Lamartine

MERCREDI 18 NOVEMBRE À 15H

Brico' Système solaire

Enfants à partir de 7 ans
Gratuit sur réservation au 01 49 69 61 15
Bibliothèque Lamartine

MERCREDI 25 NOVEMBRE À 15H, 16H ET 17H

Les explorateurs de l'espace !

Création de fusées et combats de sabres laser.
A partir de 5 ans. Gratuit sur réservation
au 01 49 69 61 15
Bibliothèque Lamartine

SAMEDI 28 NOVEMBRE À 11H

Un voyage dans l'espace : lecture concert

Par les élèves du Conservatoire de Cachan
Gratuit sur réservation au 01 49 69 61 15 (lire p. 21)
Bibliothèque Lamartine



Handicap

JEUDI 5 NOVEMBRE DE 9H30 À 12H

Handicafé - 5^e rencontre emploi/ handicap

Salle Le Marché



Commémoration

MERCREDI 11 NOVEMBRE À 10H45

Anniversaire de l'Armistice de 1918

Square de la Libération

Val de Bièvre

ARCUEIL

LES 10 ET 11 NOVEMBRE À 19H30

Spectacle

Bleu horizon. Un spectacle théâtral et musical.
Le roman de Danielle Aubry part d'une forêt du Languedoc, plantée en 1931 et dédiée à 560 écrivains morts à la guerre de 14. Entre documentaire et fiction, l'auteure fait revivre des êtres dont il ne restait plus rien ou presque, passe d'une figure à l'autre, revient sur ses pas, propose des hypothèses.

Anis Gras

FRESNES

JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE

Exposition

Enquête d'identités. L'objectif principal de l'exposition est de montrer que nous vivons dans des territoires sur lesquels il existe une multiplicité d'identités et que chaque individu est porteur de cette diversité. Autrement dit, l'identité, y compris nationale, peut être basée sur une appartenance plurielle.

Ecomusée du Val de Bièvre

GENTILLY

JUSQU'AU 14 NOVEMBRE

Exposition

Révolution. Une exposition haute en couleurs, foisonnante et débordante. Le collectif hétéroclite « Ne rougissez pas » est composé de cinq jeunes femmes aux multiples aptitudes créatives : graphiste, plasticienne, scénographe, cinéaste et sérigraphie.

Service culturel

KREMLIN-BICETRE

SAMEDI 7 NOVEMBRE À 20H30

Spectacle

Roméo et Juliette. Que deviendrait l'histoire de Roméo et Juliette si elle était plongée dans le monde actuel, extrêmement médiatisé? En ancrant profondément l'histoire des Capulet et des Montaigu dans le XXI^e siècle, la Compagnie Narcisse interroge notre rapport à l'image, à l'information et à l'intime.

ECAM

L'HAÏ-LES-ROSES

DIMANCHE 8 NOVEMBRE À 16H

Concert

Mathieu Sempere. Un timbre unique et puissant, une tessiture étendue. Mathieu Sempere, c'est d'abord une voix, prenante, qui subjugué les auditoires. Mais, c'est aussi une vibration, une manière rare de faire corps avec la musique. Espace culturel Dispan de Floran

VILLEJUIF

LES 19 ET 20 NOVEMBRE À 20H30

Spectacle

Romain Didier. Cet artiste discret, chanteur, compositeur, interprète et orchestrateur, est un artisan de la chanson française. Peu à peu, il s'impose par son style généreux, sa voix chaude et sa virtuosité au piano. Son parcours est marqué par deux grandes rencontres : celle avec Francis Lemarque et celle avec Alain Léprieux, fidèle compagnon de route.

Théâtre Romain Rolland

Art et mondialisation

Yushin U Chang



L'exposition *Lointain-Proche* s'appuie sur les concepts de « créolisation » et de « tout-monde », développés par l'écrivain, poète et essayiste Edouard Glissant (1928-2011). Ce dernier définit notamment la créolisation comme un « métissage qui crée de l'imprévisible », ce qui donnera par exemple le jazz ou le langage de rue des jeunes banlieusards... Emmanuel Rivière et Alex Burke, à l'origine du projet, ont convié quatre autres artistes plasticiens à exposer des œuvres répondant à ces problématiques culturelles.

Née à Taïwan, Yushin U Chang utilise des matières brutes pour ses sculptures contemporaines (*photo*), souvent créées *in situ*. Dimitri Fagbohoun mêle dans son travail des éléments de sa culture africaine et européenne. Alex Burke - d'origine caribéenne - souhaite œuvrer de manière poétique à une meilleure connaissance de l'histoire des Amériques. Frédéric Dumond s'intéresse à l'ensemble des langues de la planète. Mamadou Cissé crée, sur ses œuvres de papier, un modèle urbain infini et variable. Enfin, Emmanuel

Rivière s'interroge sur les questions de vides. À noter, une autre exposition *Lointain Proche* se tient parallèlement à l'espace artistique La Terrasse, à Nanterre, jusqu'au 19 décembre. ■

i Exposition *Lointain-Proche*, jusqu'au 5 décembre à l'Orangerie
 Vernissage le jeudi 5 novembre à 19h
 Finissage le samedi 5 décembre à 19h, avec une performance poétique et multimédia de Frédéric Dumond

Sans oublier...

SPECTACLE FAMILIAL

Jobig des étoiles

SAMEDI 7 NOVEMBRE À 20H

Pour cette 16^e édition du prix Chronos, les ouvrages seront présentés à l'issue du spectacle. Tout public à partir de 7 ans, gratuit sur réservation.

Bibliothèque La Plaine



DR

SPECTACLE JEUNESSE

Le rêve de Sacha

SAMEDI 14 NOVEMBRE À 10H30



DR

Une nuit, le jeune Sacha se réveille et découvre que son doudou a disparu ! Enfants de 12 mois à 3 ans. Gratuit sur réservation.

Bibliothèque Lamartine

CONCERT

Nicolas Paugam

VENDREDI 27 NOVEMBRE À 19H30

Découvrez ou retrouvez la pop surannée de ce brillant chanteur-compositeur cachanais. Entrée libre.

Bibliothèque centrale



© Nicolas Paugam VONVERHILLE

Manoviva

Alain Baczynsky



Deux personnages. Manin est danseuse, équilibriste et sait aussi jouer avec le feu. Manon est cracheur de feu, funambule et homme-orchestre. Tous deux vivent par la grâce et la dextérité de marionnettistes qui les animent au bout de leurs doigts.

Car *Manoviva* désigne une marionnette à cinq doigts qui s'anime. Dans un monde sans paroles mais rempli de musique, les personnages nous racontent de courtes histoires métaphoriques, où tout devient possible.

Cette famille d'artistes italiens promène depuis 25 ans ses créations populaires et poétiques, à travers le monde.

En quelques gestes à peine esquissés, en quelques mouvements impressionnants de virtuosité, elle fait rêver les petits comme les grands. Un spectacle mélodieux, rythmé, drôle et divertissant. ■

i **Dimanche 22 novembre à 17h,**
centre socioculturel Lamartine
Séances scolaires les 23 et 24 novembre
Tout public à partir de 6 ans
Réservations - 01 45 47 72 41
www.theatredecachan.fr

CONCERT Musique de chambre



DIMANCHE 22 NOVEMBRE À 11H
Un duo piano-violon fera revivre la musique française à la veille de la première guerre mondiale et pendant l'entre-deux-guerres. Réservations au 01 45 47 72 41.
L'Orangerie

LECTURE-CONCERT Un voyage dans l'espace SAMEDI 28 NOVEMBRE À 11H



Par les élèves du Conservatoire de Cachan. Tout public, entrée libre.
Bibliothèque Lamartine

Passé présent

Cette rubrique vous est proposée par le service municipal du Patrimoine et l'association les Ateliers du Val de Bièvre.

Rue Marcel Bonnet



Chemin vicinal encaissé partant de Bourg-la-Reine et aboutissant à Bagnoux, la Voie creuse traversait des champs cultivés. Devenue rue de Bagnoux, lors de l'urbanisation du quartier, elle se viabilise et suit un tracé en baïonnette, rejoignant la rue Camille Desmoulins, avant que le Conseil municipal ne lui attribue le nom de Marcel Bonnet, le 12 mai 1948.

Quelques commerces s'ouvrent d'abord dans la partie haute, tandis que l'imprimerie Boudard s'installe dans la partie basse, enclave dans le domaine de l'ESTP, à proximité de la nouvelle résidence universitaire.

Aujourd'hui le pont du RER sépare l'atelier de réparation des Vélib', du parking du nouveau marché, du foyer malgache, de l'ALJT (foyer des jeunes actifs) et d'immeubles neufs.

Marcel Bonnet

Dans son magasin parisien d'instruments de chirurgie, Marcel Bonnet, alias Regnard dans la clandestinité, reçoit, avec sa fille Lucienne, les membres du Parti socialiste clandestin d'abord pour l'organisation Libération Nord, puis pour l'Armée secrète.

Distribution de faux papiers, de cartes d'alimentation pour les réfractaires, tirage de tracts et planification des sabotages

constituent leurs activités principales. Arrêté par la milice, il est déporté à Buchenwald et meurt lors de l'évacuation du camp, à la veille de sa libération.





Savoir esquimauter

Le club cachanais Effort et Joie organise dimanche 29 novembre la 24^e édition du Slalom esquimautage. Zoom sur une compétition unique en France.

Chaque hiver depuis 24 ans, les céistes et kayakistes franciliens se donnent rendez-vous à Cachan, pour le Slalom Esquimautage. Alors que l'eau des rivières et bassins extérieurs est trop froide, c'est le moment qu'a choisi le club Effort et Joie pour organiser cette compétition dans l'eau chaude de la piscine cachanaise. Dimanche 29 novembre, celle-ci accueillera près de 80 participants, des benjamins (10 ans) aux vétérans, venus de toute l'Île-de-France. « Il n'existe pas d'autre compétition comme la nôtre, elle est unique en France », rappelle avec fierté Bernard Pernin, président de Effort et Joie. « L'idée est venue de Jean Olry, fondateur de notre club, qui a créé cette course. » Le concept ? Organiser une course de canoë-kayak, sur un parcours composé de 12 portes à franchir, avec une particularité unique en son genre : au cours du circuit, les sportifs doivent réaliser quatre esquimautages, c'est-à-dire se retourner avec le bateau sous l'eau puis revenir à la surface. Cette manœuvre, très importante pour la sécurité en rivière, est l'une des premières techniques enseignées en canoë-kayak.

L'esquimautage : une technique de sécurité

« Nous avons voulu une compétition conviviale et sympa, arbitrée et chronométrée, mais aussi avec l'idée que chacun reparte avec un petit cadeau à la fin, ça fait toujours plaisir », résume simplement Bernard Pernin. Les meilleurs sportifs boucleront le circuit en une minute seulement, mais une minute très intense. « Les compétitions de slalom en canoë-kayak sont extrêmement physiques », explique le président du club. « Elles demandent beaucoup de précision et nécessitent un véritable effort de relance, car tourner et passer une porte freinent le bateau. » Pour se préparer au mieux à la compétition, il faut d'abord se concentrer sur le parcours afin de le connaître par cœur, puis, sur l'eau, réaliser son esquimautage à la sortie d'une porte, avant de relancer le bateau.

Encourager la pratique féminine

Pour la seconde année, Effort et Joie organisera une petite animation dédiée aux femmes, leur permettant également

de s'échauffer et s'entraîner à l'esquimautage dans le petit bassin. « Nous essayons d'encourager la pratique féminine, qui représente une participation assez faible », analyse Bernard Pernin.

Mais le principe de cette compétition, unique en France, demeure inchangé depuis 24 ans. À l'initiative du Slalom esquimautage, Jean Olry, un Cachanais peu ordinaire, a collectionné les titres : 13 fois champion de France de canoë-kayak, il fut notamment le directeur technique national de la discipline, de 1972 à 1975. Disparu en 1992, il a laissé son nom à la traversée de Paris en canoë-kayak : la Coupe Jean Olry. Pour vivre de nouvelles émotions aquatiques, rendez-vous pour le premier départ à 11 heures à la piscine de Cachan. ■

i Infos et inscriptions
bernard.pernin@wanadoo.fr
 Accès gratuit aux gradins
 pour les spectateurs

Cross scolaire



Du 12 au 16 octobre dernier, 1211 élèves de toutes les écoles publiques élémentaires de la ville ont pris le départ des cross scolaires au Parc Raspail. Chaque classe s'était préparée au préalable, durant une dizaine de séances.

Escrime

Première séance d'un circuit adulte loisirs, le tournoi organisé par la section escrime de l'Amicale Laïque de Cachan a réuni 50 participants le 26 septembre au complexe Léo-Lagrange.





Budget 2016 : justice et efficacité

En ce mois d'octobre, le gouvernement a présenté le budget 2016 et on peut dire, comme Michel Sapin, Ministre des Finances, que « les engagements sont tenus ».

Cela change des dix ans de droite au pouvoir et de son lot de gabegie comme les 2 milliards de baisse de l'impôt sur la Fortune (ISF), les 150 milliards de déficit budgétaire (2010), la multiplication des taxes, la hausse de la pauvreté et l'abandon de l'Éducation nationale.

Depuis 3 ans, avec la gauche, les inégalités baissent et le modèle social est renforcé et préservé : revalorisation du RSA et des prestations familiales pour les familles en situation de pauvreté, création d'une nouvelle tranche d'imposition pour les revenus supérieurs. Les mesures prises renforcent la protection des Français : remboursement du traitement contre l'hépatite C, remboursement à 100% de l'IVG, mise en place du compte pénibilité, etc.

Ce budget 2016 redonne du pouvoir d'achat aux Français et propose une importante baisse des impôts pour la plupart des ménages (12 millions) et les entreprises. Cette baisse, amorcée en 2014 est amplifiée en 2016. La part des ménages imposés retrouvent ainsi un niveau d'avant crise.

Ce budget met l'accent sur la sécurité, la défense, la justice, la culture et l'éducation. Ce sont des priorités concrètes et financées, qui voient leurs moyens et leurs effectifs augmenter. L'éducation reste notamment le premier budget de l'État et bénéficie de 500 millions d'euros supplémentaires.

En 2016, cette politique continuera avec, entre autres, la généralisation de la garantie de paiement des pensions alimentaires, la prime d'activité et la réforme de la protection maladie universelle.

Ce budget est le fruit du retour de la croissance et de la politique sociale menée et engagée depuis 2012.

Les élus socialistes et apparentés



COP21

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, Paris accueillera la Conférence mondiale sur le climat.

Cette conférence (COP21) devrait réunir les 195 pays ayant participé à la Conférence préparatoire de Lima en décembre 2014.

A Paris doit être pris l'engagement ferme de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 % d'ici 2050.

2014 aura été l'année la plus chaude depuis 1980 et les émissions de CO2 ont battu un nouveau record. Pour limiter le réchauffement à plus 2°C en 2100 il est urgent de réduire les émissions de GES dues à l'utilisation des énergies fossiles.

Nous n'avons pas tous la même vision de la transition énergétique à engager mais nous avons une certitude : les énergies fossiles doivent être remplacées par des énergies non émettrices de CO2, au prix le plus bas possible, pour répondre au droit à l'énergie pour tous et partout sur la planète.

Plusieurs milliards d'êtres humains n'ont toujours pas accès à l'énergie. Cette inégalité est insupportable. Il est temps que ce besoin vital devienne réalité avec des énergies peu productrices de GES

Il faut faire entendre la voix des peuples pour que cette conférence débouche sur du concret sur un accord ambitieux et contraignant à la hauteur du défi planétaire.

Or aujourd'hui le doute s'installe sur la volonté réelle des pays riches à s'engager sur cette voie. Derrière les bonnes intentions affichées se cache en fait une volonté de libéraliser à outrance l'organisation actuelle du commerce et de l'économie mondiale à la recherche du profit immédiat.

Nous devons faire des choix de civilisation qui ouvrent la voie à une transformation sociale et écologique en combattant toutes les inégalités, ici en Europe et partout dans le monde.

Groupe communiste et apparenté



Pourquoi la Semaine de la Solidarité Internationale ?

En France depuis 1998, la Semaine de la Solidarité Internationale est le rendez-vous solidaire, national, grand public et de proximité visant à sensibiliser à la solidarité internationale.

La solidarité internationale ne doit pas être l'affaire que des ONG et des états. Chacun a son rôle à jouer pour : faire avancer la société vers moins de pauvreté et d'injustices, gommer les inégalités entre le Nord et le Sud, réduire les impacts de la mondialisation néo-libérale et imposer le développement durable.

Pour changer le monde tous les jours, toute l'année, à l'autre bout du monde, mais aussi tout près de chez soi, il faut :

- s'informer pour mieux comprendre le sens du monde et se forger sa propre opinion
- agir au quotidien, tout le monde peut le faire par de petits actes, qui répétés changent la face du monde : consommer responsable, épargner solidaire, voyager autrement
- s'engager comme bénévole pour vivre plus intensément la solidarité, c'est partager ses compétences et son temps, développer la réciprocité
- interpeller les décideurs politiques ou économiques pour que les droits humains, individuels ou collectifs soient respectés partout dans le monde. Ainsi, on peut influencer sur les décisions prises à l'échelle locale ou mondiale.

Cachan prend part à cet événement. C'est l'occasion pour les associations cachanaises impliquées dans la solidarité internationale de promouvoir leurs activités.

En 2014, on ne dénombrait que 2 000 manifestations, 14 000 bénévoles et 500 000 participants. Cela reste faible au regard des 36 000 communes françaises.

La solidarité et la fraternité sont essentielles, rassemblons nos énergies !

Yasmine Cajon et Hervé Willaime



Prix Nobel de littérature 2015 le miroir et la réalité.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'année dernière le pompeux prix dit Nobel d'économie qui n'en est pas un, rappelons le, avait été attribué au numéroté Jean Tirole. Notre groupe d'ailleurs dans ces colonnes, s'était entretenu de cette escroquerie sémantique.

Cette année, le Nobel de littérature (un vrai prix) est attribué à Svetlana Alexievitch. Cependant, parmi la prodigalité d'ouvrage de cet écrivain, un livre mérite particulièrement d'être lu. Il s'agit de « La supplication ».

Il se découle pour le lecteur d'un voyage à travers les conséquences démesurées d'un accident nucléaire et de la narration de la triste réalité du cauchemar apocalyptique des souffrances de ceux qui ont affronté le monstre en furie de près ou même de très loin. Tchernobyl et Fukushima ont sans doute été les révélateurs de l'illusion prométhéenne de l'atome.

Lors du plan Messmer, ceux qui contestaient en argumentant que la réalité économique d'une gestion dépassant pour l'espèce humaine sa propre conscience historique scripturale, soit plus de 6 000 ans, étaient ridiculisés en publique et passaient pour de doux illuminés. Mais hélas les faits sont là. Avec le temps, on c'est rendu compte que l'atome est terriblement dangereux et que les probabilités ne sont que la mesure de notre ignorance. Or elles augmentent là où il y a le plus grand nombre de réacteurs, c'est là où le risque d'un autre accident est le plus cohérent? Stockholm a eu raison de gratifier cette digne représentante de notre humanité. «La supplication» bien que difficile à lire, nous transpose dans une réalité digne de la conscience humaine d'un homme de la trempe d'Alfred Nobel. Le groupe environnementaliste ne peut que vous inviter à vous procurer cette œuvre.

Joël Fraud groupe environnementaliste social



MGP : feu sur la démocratie !

La Métropole du Grand Paris (MGP pour les initiés) place notre ville dans un territoire de plus de 600 000 habitants (T12 pour les poètes) qui va absorber la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre (CAVB pour les intimes).

Nous, élus de Cachan Ensemble, constatons que les citoyens n'ont jamais été mis en situation de s'exprimer sur ce sujet et affirmons que la MGP est une attaque contre la démocratie.

- attaque contre la démocratie d'abord parce que des prestations de proximité qui collent au plus près des besoins des habitants sont menacées d'être noyées dans ce magma. Quid par exemple de nos Valouettes gérées par la CAVB ?

- Attaque contre la démocratie aussi comme tout ce qui éloigne davantage les citoyens des centres de décision.

- Attaque contre la démocratie encore quand une fois de plus les décisions relèveront de personnes désignées et non pas élues directement par les citoyens. Pour Cachan, un représentant au Conseil de la MGP et quatre au Conseil du T12, tous désignés par la majorité municipale : pas de représentation des minorités politiques.

- Attaque contre la démocratie toujours quand les assemblées ainsi constituées réuniront de nombreux conseillers siégeant par groupe politique où les logiques d'appareil primeront sur l'intérêt général des habitants.

- Attaque contre la démocratie enfin parce que la consultation des conseils municipaux en octobre est un alibi : tout est décidé et débute le 1er janvier 2016 ! En Conseil municipal, nous avons voté contre cette nouvelle organisation.

Seules 10 communes sur 47 du Val de Marne ont approuvé ce projet de territoires : cette construction technocratique se fera néanmoins ! Merci à nos législateurs.

Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Marianne Jaouen, Gérard Najman

Dans cette rubrique

s'expriment les différents
groupes politiques
composant

le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent
que leurs auteurs.

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com **Blog** : ps-cachan.org
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains - UDI

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan Ensemble

- Cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com



MGP - la grande lessiveuse ?

Le projet de décret du périmètre des nouveaux territoires liés à la création de la Métropole du Grand Paris a été adressé, pour avis, aux conseils municipaux concernés. Ceci fut fait à Cachan au dernier conseil municipal. Il n'a pas obtenu l'adhésion de tous, pour diverses raisons, malgré un soutien appuyé de notre maire. Dans sa démarche, le gouvernement montre ainsi son peu de considération pour la démocratie et les élus locaux.

Cette modification des périmètres avec la suppression des communautés d'agglomération et un redécoupage des missions, s'accompagne, dans le cadre du projet de loi de finance 2016, d'une restructuration des dotations de l'Etat avec en corolaire, la ponction des 11 milliards d'euros sur 3ans.

Cette situation va permettre aux villes et/ou aux communautés d'agglomération de voir leurs dettes pléthoriques portées par un plus grand nombre et donc par les citoyens des villes plus vertueuses. Mais notre maire nous indique que nous sommes dans la moyenne. L'impact sur les cachanais serait donc faible, compte tenu de notre endettement de 40 M€ et un patrimoine supérieur à 200 M€

Avec les éléments concernant ce patrimoine, la gestion du personnel et la cartographie des niveaux d'imposition des cachanais que nous ne désespérons pas d'obtenir, nous vérifierons que le transfert de compétences se fait correctement avec une valorisation des biens de la ville au prix du marché, mais également avec les emprunts associés, sans oublier la mise à disposition du personnel correspondant.

Comment nous joindre ? tél : 09 72 13 40 36

Alfred Spohner - Christelle Prache - Joël Langlais



Soutenons les artisans, les commerçants et les travailleurs indépendants de Cachan !

Soutenons les face à une majorité municipale qui ne prend pas la mesure de leurs difficultés.

En France, toutes les heures, six entreprises de proximité disparaissent, tous secteurs confondus.

Selon la Banque de France, près de 55 000 entreprises de moins de 11 salariés ont fermé boutique sur les douze derniers mois.

Il est urgent de prendre en compte les spécificités de ces entreprises qui participent quotidiennement à la dynamisation de notre territoire.

Celles-ci sont littéralement asphyxiées par la pression fiscale exercée depuis 3 ans, et se sentent aujourd'hui « sacrifiées » par une majorité qui choisit la facilité de l'impôt à la réduction des dépenses. L'augmentation de la T.V.A. de 7 à 10 % des secteurs non-délocalisables comme le bâtiment ou la restauration - archétype de la mesure profondément injuste qui freine l'activité et favorise le travail clandestin - constitue une faute économique lourde en période de crise.

Monsieur Le Maire, en cette période de fin d'année, ce n'est pas le Père Noël que les commerçants du centre ville de Cachan attendent, mais des solutions sérieuses et une vraie politique dynamique pour résoudre les problèmes économiques de notre ville. La subvention de € 000 votée récemment pour les entreprises cachanaises n'est qu'un pansement provisoire, qui ne remplace en aucun cas les vraies solutions qui doivent être prises au niveau local, comme aux niveaux national et régional.

L'U.D.I. exhorte les Cachanais à s'exprimer sur ce sujet lors des prochaines élections régionales afin que soit mis en oeuvre un véritable pacte économique pour notre ville et notre Région.

Alain Ospital - Daisy Massé

Hôtel de Ville
Square de la Libération : 01 49 69 69 69

Service de l'Etat civil
- Elections - cimetière

Maison des services publics

3 rue Camille Desmoulins

Direction du développement urbain

- 01 49 08 55 79

Direction des services techniques

- 01 49 69 61 87

Samedi sur rendez-vous

Direction du développement social,

des solidarités et de la santé

- 01 49 69 15 70

Prévention, Médiation, Sécurité

22, rue Guichard - 01 41 98 36 40

Horaires sur www.ville-cachan.fr



Droit et formalités

Déléguée du défenseur des droits

- Dalila Nemiri

Tout différend entre les particuliers et l'administration.

■ **Lundi de 18h à 20h - Accueil sur rendez-vous, Maison de la Prévention et de la Médiation. Tél. : 01 41 98 36 40**

Médiation familiale - Eva Domingues

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.

■ **Jeudis 5 et 19 novembre de 9h à 17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté. Tél. : 01 41 98 36 40**

Conciliateurs de justice

Règlement amiable des différends entre particuliers (hors procédure judiciaire).

■ **Tribunal d'instance de Villejuif, 127/129 rue Jean Jaurès - sur RDV. Tél. : 01 49 58 12 35**

La Maison de Justice et du Droit (MJD)

Professionnels du droit et associations spécialisées dans le domaine juridique

Horaires : lundi : 9h/12h30 et 13h30/17h30- mardi : 9h/12h30, mercredi : 9h/17h30, jeudi : 13h30/19h30. Permanence téléphonique : le mardi de 13h30/16h30 et vendredi matin 9h/12h30 (informations juridiques) au 01 43 90 25 25

■ **MJD - 65 avenue J. Jaurès Villejuif**

Permanence gratuite d'un avocat

Tous les 3^e samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv.

Tél. : 01 49 69 69 69

■ **Hôtel de ville - square de la Libération**

Ecrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux)... et oriente vers les services ou organismes compétents.

■ **À la Direction du Développement Social** : samedi 4 juillet, mercredi 8 juillet, et, sous réserve, samedi 1^{er} et mercredi 26 août de 9h à 11h30.

Tél. : 01 49 69 15 70.

Point Info Familles

■ **Mardis 3 et 17 novembre à partir de 17h : 9 rue Amédée Picard**
Tél. : 01 46 15 04 71 ou christine.monroc@cg94.fr
Informations sur les inscriptions en crèche.

Portail famille

■ Les réservations de l'accueil de loisirs pour les vacances scolaires de fin d'année sont ouvertes du 9 au 21 novembre. Celles pour les mercredis de janvier et février 2016 sont ouvertes du 23 novembre au 5 décembre.

Pour rappel, la réservation est obligatoire pour fréquenter les accueils de loisirs. Vous pouvez :

- réserver en ligne sur le portail famille via le site internet de la Ville ;
- compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.



Retraites, impôts et crédit

Point accueil retraite

■ **Renseignements : 01 55 45 67 01**

Pour prendre rendez-vous et être reçu en entretien personnalisé.

CICAS

Pour les questions touchant à la retraite complémentaire.

■ **Service information : 0 820 20 07 01**

■ **Rendez-vous fixés sont assurés à la Direction du Développement Social - 3 rue Camille Desmoulins (3^e étage).**

Service des impôts des particuliers

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h15 et de 13h15 à 16h, mardi et jeudi de 9h à 12h15.

15, rue Paul Bert 94800 Villejuif - Tél. : 01 53 14 53 53.



Logement

ADIL

L'association départementale d'information sur le logement renseigne les propriétaires et locataires. Tél. 0820 16 94 94

■ **Mardis 10 et 24 novembre de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.**

CLLAJ

Le comité local pour le logement autonome des jeunes aide les jeunes à trouver un logement

■ **Le jeudi de 17h à 19h, 6/12 avenue du Président Wilson.**

Tél. : 01 45 46 51 39

CGL du Val-de-Marne

Une permanence juridique a lieu le 1^{er} et 3^e samedi du mois, de 9h30 à 12h30, à la salle des locataires située au 189 avenue Aristide Briand pour tout litige concernant les usagers du logement. Renseignements et prises de rendez-vous au 01 43 75 11 80.



Économie et emploi

Mission locale INNOVAM

Orientation, conseil et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi.

■ **1, rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00**

www.missionlocale-innovam.fr

Marché :

Le marché de Cachan, avenue Léon Eyrolles vous accueille les mercredis de 16h à 20h et les samedis matins de 8h à 13h. Animations régulières. **Parking gratuit les jours de marché rue Marcel Bonnet.**



Écoute, santé et solidarité

Autistes mais pas soumis

Permanence à la Direction du Développement Social tous les 2^e vendredi du mois, l'après-midi sur rendez-vous.

Contact : M^{me} Barbier au 06 45 67 59 30

www.autistesmaispassoumis.fr

Service de Soins Infirmiers

à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer.

Contact : 01 45 47 06 35

Pharmacies de garde (sous réserve de modification)

Novembre

Dimanche 1^{er} novembre : pharmacie Tchaparjian - 171 avenue Aristide Briand

Dimanche 8 novembre : pharmacie Huynh - 18 rue Pasteur (Arcueil)
Mercredi 11 novembre : pharmacie Tran Van Thoan - Ccial Cora 73-81 av. Aristide Briand (Arcueil)

Dimanche 15 novembre : pharmacie de la Plaine - 40 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny

Dimanche 22 novembre : pharmacie Lévy - 91 av. Aristide Briand

Dimanche 29 novembre : pharmacie des Arcades - 10 rue Guichard

Décembre :

Dimanche 6 décembre : pharmacie Duong - Ccial la Vache noire 1 place de la Vache noire (Arcueil)

En cas d'urgence médicale grave, faites le 15

Un numéro vert pour les urgences : 0 825 00 15 25

SOS Médecins : 01 47 07 77 77 - MédiGARDE : 01 48 89 15 15

AERA

Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence est un lieu d'information pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.

■ **19 rue Cousté, Cachan. Tél. : 01 45 46 64 39.**

Ouvert du lundi 15h au samedi 13h

GRAMIF

Accueil par les assistantes sociales de la Caisse primaire d'assurance maladie.

■ **Uniquement sur rendez-vous à la Direction du Développement Social au 01 56 20 15 80**



Environnement

Collecte sélective des emballages

Déposez tous vos emballages (bouteilles en plastique, boîtes métalliques vidées, journaux et magazine, petits cartons non salis) dans les poubelles bleues. Elles sont collectées le mardi et le vendredi. Les autres emballages doivent être déposés dans la poubelle verte.



Collecte des encombrants en novembre

Reportez-vous à la carte afin de voir de quel secteur vous dépendez !

● Secteur 1 : mardi 3

● Secteur 2 : jeudi 5

● Secteur 3 : mardi 10

● Secteur 4 : jeudi 12

● Secteur 5 : mardi 17

● Secteur 6 : jeudi 19

● Secteur 7 : mardi 24

● Secteur 8 : jeudi 26

NB : pas de collecte la 5^e semaine du mois.

Collecte des déchets verts

On entend par déchets verts, les petits branchages, feuilles mortes, tontes de gazon... Attention : 6 sacs maximum/collecte (sacs à retirer à l'accueil de la mairie).

Secteur ouest : collecte le lundi

Secteur est : collecte le mardi

NB : la déchetterie mobile (voir ci-dessous) dispose d'un espace de collecte pour les déchets verts.

Pensez à la déchetterie mobile !

Elle est mise ponctuellement à la disposition des habitants du Val-de-Marne (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) tous les deuxièmes samedis du mois (sauf en août).

Prochain rendez-vous Samedi 14 novembre.

Pas de collecte en août. 104 rue Gabriel Péri entre 9h et 13h (entre les ronds-points Lunain/Saussaies).

Déchets toxiques

Samedi 21 novembre de 9h30 à 12h30 au Marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Guichard-Deschamps. **Pas de permanence en août.**

Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

Depuis 1979

Agence du Centre



www.agenceducentre-cachan.com
immocentre.cachan@wanadoo.fr

**Achats
Ventes
Locations**

A votre service sur notre commune depuis 1979

AGENCE DU CENTRE TRANSACTION
1 av. Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38 - Fax : 01 45 47 63 50

**Exclusivité
Lissac**

Essayez
les verres
progressifs
avant votre
achat*



LISSAC
l'Opicien

Vos yeux méritent Lissac

*Offre valable avec les lunettes Lissac depuis la mise à disposition des verres progressifs. L'essai est réalisé gratuitement dans le magasin uniquement, sans obligation d'achat. Photo non contractuelle. Les lunettes et verres correcteurs constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de haute responsabilité médicale, conformément à la réglementation, du marquage CE sur les produits de ce document d'accompagnement, Juillet 2014, SIREN 411 243 159 RCS Nanterre.

LISSAC
3, rue Guichard - 94230 CACHAN
01 46 64 92 25



- FENETRES
PVC / BOIS / ALU
- PERGOLAS
- PORTES D'ENTREE
- STORES
- PORTES BLINDEES
- VOLETS
- PORTES DE GARAGE
- PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

Alain Peuchot SARL
VOTRE PROJET AU CŒUR DE NOTRE PASSION

**déc
Story**

**ANNIVERSAIRE
30 ans**

RGE
QUALIBAT

01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand - RN 20 - 94230 CACHAN
E-mail : alain.peuchot94@orange.fr - Site : www.replacement-fenetres-cachan.fr

Pompes Funèbres & Marbrerie

A · D · C

Nouvelle direction - Nouvelles prestations

 **Alexandra Da Costa**
Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
Tél. : 01 41 24 01 23 - Fax : 01 41 24 01 24

ISOLATION · RAVALEMENT · MENUISERIE



fca

isole vos murs, fenêtres et combles !

fcaweb.fr

01 41 87 08 25



Mr. Bricolage

ON PEUT COMPTER SUR LUI

en plein cœur du centre ville à Cachan



**PARKING
200 places
GRATUIT 2h**

01 46 65 09 50

29/31, avenue Louis-Georgeson
du lundi au samedi - 9h/19h30

Carnet du mois de septembre

Bienvenue à

Aydar Ghassany ; Zakaria Kanouté ; Sama Mourtada ; Naëlle-Jihane Youssouf ; Josie Ntumba Kale ; Noham Djerrari ; Anne Trinh ; Antoine Fertré ; Anes Behillil ; Yasmine Trabelsi ; Anaé Dirat ; Guillaume Schneider ; Martin Legendre ; Aydan Al Youssef ; Yann-Evan Diedhiou ; Razane Kerchaoui ; Raphael Gaiceanu ; Sammy Lakhli ; Lilia Maraoub ; Anes Lakhali ; Awa N'Diaye ; Ilf Kissoum.

Ils ou elles se sont uni(e)s

Elisabeth Heyler et Annabel Caricchio ; Twinky Cauque et François Gibier ; Virginie Champion-Lazardeux et Alexis Hache ; Katia Ould Moussa et Medy Makhoulfi ; Marisa Pinto Antunes et Hamza Ettouil ; Sofiane Remidi et Célia Jaccheri.

Ils ou elles nous ont quittés

Anne Audoire ; Renée Grieu ; Yamina Nourine ; Jeannine Beurel ; Jane Sicard ; Catherine Giambrone ; Alain Verlaquet ; Christiane Lascoux ; Jacques Robert ; Magdeleine Bichon ; Renée Lelièvre ; Isabelle Desaint Jean ; Sylviane Mallet ; Serge Melun ; Adelino Dos Santos Garcia ; Jean-Pierre Huger ; Lucette Robin ; Colette Montiege ; Tourkia Missaoui.



Charte qualité performance

Madame Stéphanie Schwyter, chef d'entreprise cachanaise (ici aux côtés du Président de la CMA94, Jean-Louis Maître et de Bernard Tuprie, conseiller municipal en charge des

commerces) a été récompensée pour son activité d'esthétique à domicile avec sa société Belle et zen at home. Elle remporte pour la première fois la charte qualité performance décernée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne.

Médailles du travail



Le 10 octobre dernier, Hélène de Comarmond, 1^{ère} adjointe au Maire remettait les médailles du travail aux Cachanais. Djida Bouabanc, Stéphane Chevalier, Alin-Jens Loudière, Liliane Reman et Catherine Vignal se sont vus décernés une médaille Argent. La médaille Vermeil a été remise à Marie-Christine Centonze, Pierre Crane, Fabrice Drouet, Jules Dubray, Michèle Eskinazi, Giovanni Giacalone, Sylvie Lartigue, Nabil Mahfouz, Michel Saikaly et Edwige Simorre. La médaille Or a été reçue par Sylvie Blin, Didier Brard, Alain Chalumot, Hamohne Hadjeras, Paul Rouquier, Yvan Simorre et Gustave Zoque. Marc Bastianelli, Guy Becart, Claude Darnault, Jean-Luc Duduyet, Viviane Rouquie et Jean-Luc Tremouilles ont reçu la médaille Grand or.

Les menus des écoles et des accueils de loisirs

Menus du mois de novembre :

Lundi
2
au
Vendredi
6
nov.

lundi 2 : salade rancho, poulet basquaise, côtes de blette braisées, saint-nectaire, kiwi – **mardi 3** : mêlée de salade, brandade de poisson, yaourt nature, compote tous fruits – **mercredi 4** : potage lyonnais, mijoté de bœuf au piment d'Espelette, julienne de légumes, edam, banane – **jeudi 5** : betterave cuites et ses quartiers d'orange, filet de saumon au beurre à l'aneth, boulgour parfumé, carré, poire guyot – **vendredi 6** : endives vinaigrette, rôti de porc au curry, snap peas sautés, petit suisse aux fruits, flan pâtissier.

Lundi
9
au
Vendredi
13
nov.

lundi 9 : radis beurre, blanquette de poisson, semoule, pyrénées, cocktail de fruits au sirop – **mardi 10** : potage du jardin, sauté de porc à la moutarde à l'ancienne, choux-fleurs braisés, fromage blanc, orange – **mercredi 11** : férié – **jeudi 12** : carottes râpées et soja, émincé de bœuf mironton, polenta crémeuse, yaourt arôme, carpaccio d'ananas – **vendredi 13** : salade de pois chiches à l'orientale, escalope de dinde sauce barbecue, ratatouille, brie, pomme golden.

Lundi
16
au
Vendredi
20
nov.

lundi 16 : fonds d'artichauts sauce cocktail, mi-sao, yaourt aux fruits, poire Williams – **mardi 17** : concombre vinaigrette, omelette à la russe, brunoise de légumes sauce au curry, coulommiers, pudding de riz au lait – **mercredi 18** : soupe à la betterave et noisette, boulettes de bœuf stroganoff, trio de légumes verts, cantal, raisin blanc – **jeudi 19** : rougail de tomates, travers de porc façon mafé, purée de patates douces, petit suisse, compote à la banane – **vendredi 20** : soupe marocaine, tilapia à la crème de lait de coco, épinards à l'égyptienne, gouda, clémentines.

Lundi
23
au
Vendredi
27
nov.

lundi 23 : rémoulade de céleri, goulash de bœuf, quinoa, demi-chèvre, pêche au sirop – **mardi 24** : salade de blé, aile de raie au beurre blanc, carottes braisées, tomme grise, mousse au chocolat – **mercredi 25** : émincé de cœurs de palmier, mijoté de veau au basilic, pommes parisiennes, faisselle, pomelos – **jeudi 26** : potage à la crème de camembert, sauté de dinde aux oignons, haricots beurre, mimolette, clémentines – **vendredi 27** : poireaux framboisine, cassoulet, fromage blanc, kiwi.

Le bœuf servi dans nos restaurants est garanti 100% muscle, né, élevé et abattu en France.

Le menu peut être modifié en cas de problème de livraison.

Acheter, Vendre, Louer, Gérer
Depuis 1974 à votre service



CENTURY 21 L'Immobilier RN 20
 8, rue Galliéni
CACHAN
 01 46 65 79 99
 ag220@century21.fr
 www.century21immobilierern20-cachan.com



Qui s'y connaît aussi bien ?

AUFFRET MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
 ENLÈVEMENT DE GRAVOIS

Vente aux particuliers



79-83, avenue Paul-Vaillant-Couturier - ARCUEIL
Tél. : 01 45 46 37 70

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez :

SPTP
& TP

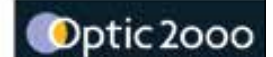
Terrassement
V.R.D.
Assainissement

52, rue Gabriel Péri
94230 CACHAN

Tél : 01 45 47 78 93

Fax : 01 45 47 26 56

E-mail : sptp-tp@wanadoo.fr



Une nouvelle vision de la vie



MOI,
 je peux choisir
 mon opticien
 les yeux fermés !

Votre opticien
s'engage

Qualité de service certifiée
AFNOR Certification



POUR LA SANTÉ DE VOS YEUX, EXIGEZ UN OPTICIEN CERTIFIÉ
 par AFNOR Certification

Choisir un opticien certifié par AFNOR Certification, c'est la garantie d'une qualité de service reconnue par les autorités et partenaires de santé et les consommateurs. Cette certification est contrôlée chaque année, sous anonymat, par l'organisme indépendant AFNOR Certification.

www.optic2000.com

OPTIC 2000

6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN
01 46 64 28 88

GRAND LANCEMENT

EN CŒUR DE VILLE



Les Lavandières

APPARTEMENTS
ET MAISONS
D'EXCEPTION

Du studio au 5 pièces

ESPACE CONSEIL
 17, rue du Dr. Hérouville
 94230 CACHAN

0970 82 3535

APPEL NON SURCHARGÉ

www.leslavandieres.akerys.com



AKERYSPromotion - 100 av. République, 75008 - RCS Nanterre 324 421 227 - 491 21284 - Siège social : 117/2, Avenue Georges Pompidou, 94230 Cachan. Mandataire et coordinateur immobilier : Edouard Desrochers-mercier@wanadoo.fr - Téléphone : 06 23 46 26 25.

UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL CACHAN
 1, RUE MAUX D'ESPINOY - 94230 CACHAN
 TÉL. : 0 820 00 12 03* - COURRIEL : 061748CREDIT@UTJEL.FR

Le Crédit Mutuel banque mutualiste appartient à ses 7,8 millions de clients adhérents.

Crédit Mutuel

Du 7 au 14 novembre
Ouvert Mercredi 11 Novembre

Le Vide dressing

Gagnant façon Vache Noire



+ de
3000€
en bons d'achat
et cadeaux**

OPERATION SOLIDAIRE

Tous les vêtements
rapportés seront donnés à
l'organisation de collecte
«Le Relais».



centre commercial Arcueil RN 20

2H
PARKING
GRATUIT!*

* Voir conditions en magasin.
** Voir conditions à l'accueil du magasin.

SEPHORA



ZARA



MONOPRIX

